
CENTRE DE POLITIQUE ET D'ADMINISTRATION FISCALES

DOCUMENT DE TRAVAIL DE L'OCDE SUR LA FISCALITE

Cette série est conçue pour mettre à la disposition d'un plus grand nombre de lecteurs des études sélectionnées sur le travail du Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE. Les droits d'auteur sont collectifs, mais les principaux auteurs sont nommés. Les documents sont généralement disponibles uniquement dans leur langue originale (anglais ou français) avec un court résumé disponible dans l'autre langue.

Les documents de travail de l'OCDE ne doivent pas être présentés comme exprimant les vues officielles de l'OCDE ou de ses pays membres. Les opinions exprimées et les arguments employés sont ceux des auteurs.

Les documents de travail exposent des résultats préliminaires ou des travaux de recherche en cours menés par l'auteur/les auteurs et sont publiés pour stimuler le débat sur un large éventail de questions sur lesquelles l'OCDE travaille. Les commentaires sur les documents de travail sont les bienvenus et peuvent être adressés à ctp.contact@oecd.org ou bien au Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France. La diffusion de ce document de travail a été autorisé par le directeur du Centre de politique et d'administration fiscales, Pascal Saint-Amans.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre ne préjugent en rien du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international. Les informations figurant dans ce document et faisant référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

Vous pouvez copier, télécharger ou imprimer le contenu de l'OCDE pour votre propre usage, et vous pouvez inclure des extraits de publications, bases de données et produits multimédias de l'OCDE dans vos propres documents, présentations,

© OCDE 2018

Mobilisation des ressources intérieures : une nouvelle base de données sur le niveau d'imposition et la structure fiscale de 80 pays¹

Résumé

La mobilisation des ressources intérieures est un enjeu capital pour le financement des services publics et le développement. Les impôts constituent une ressource intérieure importante qui peut avoir des retombées sur d'autres résultats économiques et sociaux. Une bonne connaissance des différences de niveau d'imposition et de structure fiscale forme donc la base de toute discussion sur la mobilisation des ressources intérieures et les réformes fiscales.

Ce document présente une analyse du niveau d'imposition et de la structure fiscale de 80 pays, réalisée à partir de la nouvelle Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques. Il compare les ratios impôts/PIB et les structures fiscales entre les pays et régions et examine leur évolution dans le temps. Une analyse de corrélation permet d'estimer les liens entre ratios impôts/PIB, PIB par habitant et structure fiscale. La nouvelle base de données constitue une source d'information inestimable pour les chercheurs et les spécialistes de l'analyse des politiques budgétaires et offre un haut niveau de comparabilité et de fiabilité.

¹ Les auteurs aimeraient remercier Talita Yamashiro-Fordelone, Michel Lahittete, Leonie Beisemann, Michael Sharratt, Bert Brys et David Bradbury du Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE ainsi qu'Alexander Pick, Angel Melguizo, Arthur Minsat, Sébastien Markley, Jingjing Xia, Kensuke Tanaka et Prasiwi Ibrahim du Centre de développement de l'OCDE pour leurs commentaires,

Table des matières

Introduction	6
Méthodologie et indicateurs	8
Définitions et classification fiscale	8
Principaux indicateurs : mesure du niveau d'imposition et de la structure fiscale	9
Méthodologie : calcul du ratio impôts/PIB	10
Niveau de la fiscalité : les ratios impôts/PIB dans le monde	11
Ratios impôts/PIB en 2015	12
Évolution dans le temps des ratios impôts/PIB.....	15
Structures fiscales	19
Comparaison de la structure fiscale de différents groupes de pays, 2015	20
Structure fiscale des différents pays, 2015	23
Évolution des structures fiscales entre 2000 et 2015	30
Liens entre le PIB par habitant, la structure fiscale et le ratio impôts/PIB	34
Lien entre PIB par habitant et ratio impôts/PIB.....	34
Ratio impôts/PIB et poids relatif des principaux types d'impôts.....	35
Conclusion	38
Références	40
Annexe A. Ratio impôts/PIB en 1990, 2000 et 2015.....	43
Annexe B. Guide technique et informations méthodologiques	45
Annexe C. Classification des impôts de l'OCDE	49

Tableaux

Tableau 1. Évolution du ratio impôts/PIB moyen de l'Afrique, de la région Amérique latine-Caraïbes et de la zone OCDE.....	15
Tableau 2. Structure fiscale reposant sur les moyennes calculées pour l'Afrique (16 pays), la région Amérique latine-Caraïbes et la zone OCDE, 2015	21
Tableau 3. Structure fiscale des pays où les impôts sur le revenu ont représenté une part importante des recettes fiscales en 2015.....	26
Tableau 4. Structure fiscale des pays où les cotisations sociales ont représenté une part importante des recettes fiscales en 2015.....	27
Tableau 5. Structure fiscale des pays où les impôts sur les biens et services ont représenté une part importante des recettes fiscales en 2015	29
Tableau 6. Recettes fiscales totales en pourcentage du PIB	43
Tableau 7. Publications de la série Statistiques des recettes publiques, synthèse.....	47

Graphiques

Graphique 1. Ratios ratios impôts/PIB en 2015.....	14
Graphique 2. Ratios impôts/PIB de quelques pays, 1990-2015.....	16
Graphique 3. Evolution du ratio impôts/PIB de quelques pays entre 2000 et 2015	17
Graphique 4. Distribution de l'évolution en points de pourcentage du ratio impôts/PIB (2000-2015)	18
Graphique 5. Distribution des ratios impôts/PIB en 2000 et 2015.....	19
Graphique 6. Structure fiscale en 2015.....	24
Graphique 7. Évolution du ratio impôts/PIB décomposée par type d'impôt, 2000-2015.....	32
Graphique 8. Recettes fiscales moyennes (en pourcentage des recettes fiscales totales) tirées des impôts sur les biens et services en Afrique (16 pays) et dans la région Amérique latine-Caraïbes, 2000-2015	34
Graphique 9. Ratio impôts/PIB et logarithme du PIB par habitant en 2015.....	35
Graphique 10 Ratio impôts/PIB et catégories d'impôts en pourcentage des recettes fiscales totales en Afrique, Asie, Amérique latine-Caraïbe et dans la zone OCDE, 2015.....	37

Encadrés

Encadré 1. Présentation des publications de la série <i>Statistiques des recettes publiques</i>	10
---	----

Abréviations

ALC	Amérique latine et Caraïbes
CSS	Cotisations de sécurité sociale
IRPP	Impôt sur le revenu des personnes physiques
IS	Impôt sur les bénéfices des sociétés
PIB	Produit intérieur brut
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée

Introduction

Dans la plupart des pays, les impôts représentent un volet essentiel des ressources publiques. Ils font partie, avec les recettes non fiscales, des moyens qui permettent à l'État de remplir sa mission, c'est-à-dire de fournir des services publics, de redistribuer le revenu et d'atteindre d'autres objectifs de politique budgétaire, par exemple de soutenir la croissance et d'encourager l'adoption de certains comportements socioéconomiques (Wahrig et Gancedo Vallina, 2011^[1]). Les recettes fiscales sont généralement plus élevées, plus stables et moins sensibles aux chocs externes que les recettes non fiscales (OCDE/BAD/UNCEA, 2010^[2] ; Te Velde, 2014^[3] ; Parlement européen, 2014^[4] ; OCDE, 2014^[5]). Elles jouent donc un rôle précieux dans la gouvernance et le développement. En outre, la stratégie des pouvoirs publics en matière de recouvrement de l'impôt (en d'autres termes le choix de la nature et du montant des impôts) a elle-même des conséquences sociales et économiques.

C'est pourquoi l'examen du niveau d'imposition et de la structure fiscale constitue une première étape importante de toute réforme fiscale et de la mobilisation des ressources intérieures. L'*Addis Tax Initiative* ou Initiative fiscale d'Addis-Abeba (International Tax Compact, 2015^[6]) reconnaît qu'il est important d'évaluer la mobilisation des ressources intérieures. La *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques* fait partie des outils permettant de réaliser cette évaluation. Elle contient des données détaillées et comparables sur les recettes fiscales de plus de 80 pays au cours de la période 1990-2016, ainsi que des moyennes non pondérées pour les régions Afrique et Amérique latine-Caraïbes (ALC) et la zone OCDE². Ces pays représentent au total près de 60 % du produit intérieur brut (PIB) mondial et offrent donc une base suffisante pour réaliser une analyse complète dans les quatre régions sur lesquelles porte l'étude³.

La base de données contient deux indicateurs permettant de comparer les 80 pays : le ratio impôts/PIB et la structure fiscale (part de chaque type d'impôt dans le total des recettes fiscales). Elle comprend également des données sur les recettes fiscales en monnaie nationale et en dollars des États-Unis (USD). Toutes ces informations peuvent être utilisées pour l'élaboration de réformes fiscales ou administratives dans un pays donné ou pour les besoins de comparaisons internationales. L'examen des politiques et pratiques, ainsi que l'analyse de l'évolution dans le temps des données et la réalisation de comparaisons entre des économies similaires fournissent des informations qui permettent de définir des pistes de réforme de la politique fiscale ou de l'administration de l'impôt.

Il existe de fortes disparités entre les pays inclus dans la base de données, et de nombreuses évolutions ont eu lieu dans beaucoup de ces pays ces dernières décennies. Une comparaison des ratios impôts/PIB de la dernière année pour laquelle des données sont disponibles met en lumière les écarts entre pays en termes d'importance des recettes fiscales, celles-ci représentant de 10.8 % à 30.3 % du PIB en Afrique, de 11.8 % à 30.7 % en Asie, de 12.4 % à 38.6 % dans la région Amérique latine-Caraïbes et de 16.2 % à 45.9 % dans la

² Pour des raisons de comparabilité des données, l'analyse présentée dans ce document de travail repose sur des données relatives à la période allant jusqu'à 2015. En effet, la *base de données des Statistiques mondiales des recettes publiques* contient des données allant jusqu'à 2016 pour la région Amérique latine-Caraïbes et les pays de l'OCDE et jusqu'à 2015 pour les pays d'Afrique et d'Asie. La période sur laquelle porte le document de travail commence en 2000 ou, pour certaines analyses pour lesquelles des données sont disponibles, en 1990.

³ Source : Fonds monétaire international (2017^[33]), *World Economic Outlook*.

zone OCDE. Ces écarts se sont cependant considérablement resserrés ces dernières années, notamment en raison de changements intervenus dans les pays où le ratio impôts/PIB était faible ; depuis 2000, près des trois quarts de ces pays ont en effet vu leur ratio impôts/PIB augmenter, et la hausse la plus forte a eu lieu dans les pays où la fiscalité était la moins lourde. De manière générale, le ratio impôts/PIB a connu une progression relativement forte en Afrique et dans la région Amérique latine-Caraïbes, tandis qu'il a peu augmenté voire a diminué au cours de la même période dans la zone OCDE, où il était plus élevé au départ.

La structure fiscale – en d'autres termes la part relative des différents types d'impôts – diffère également fortement d'une région et d'un pays à l'autre. Tous pays confondus, la majeure partie des recettes fiscales est tirée de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et sur le bénéfice des sociétés (IRPP et IS), des cotisations de sécurité sociale (CSS) et des impôts sur les biens et services. Les impôts sur le patrimoine, les impôts sur les salaires et les autres impôts⁴, représentent une source de recettes plus modeste, même s'ils sont amplement utilisés, à des degrés divers, dans tous les pays.

La *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques* utilisée pour les besoins du présent document a elle-même été construite à partir des quatre publications de l'OCDE sur les Statistiques des recettes publiques : *Statistiques des recettes publiques en Afrique* (OCDE/ATAF/CUA, 2017^[7]), *Revenue Statistics in Asian Countries* (Statistiques des recettes publiques en Asie) (OCDE, 2017^[8]), *Revenue Statistics in Latin America & the Caribbean* (Statistiques des recettes publiques en Amérique latine et dans les Caraïbes) (OCDE et al., 2018^[9]) et *Revenue Statistics in OECD countries* (Statistiques des recettes publiques dans les pays de l'OCDE) (OCDE, 2017^[10]). Ces publications sont établies par l'OCDE en coopération avec divers partenaires régionaux et avec le soutien financier de l'Union européenne (voir l'encadré 1 pour de plus amples informations). La base de données respecte la classification des impôts de l'OCDE, qui est commune à toutes les publications et est harmonisée avec les principales autres normes applicables en matière statistique, notamment le Système de comptabilité nationale (Commission européenne et al., 2009^[11]), le Système européen des comptes (Commission européenne, 2010^[12]) et le Manuel de statistiques de finances publiques (FMI, 2014^[13]). Toutes les données se rapportent à l'administration dans son ensemble et englobent donc les informations relatives à l'administration centrale, aux collectivités infranationales et aux caisses de sécurité sociale⁵. La base est actualisée quatre fois par an à mesure que de nouvelles données et informations sur les pays seront disponibles.

Ce document fournit un premier aperçu du niveau d'imposition et de la structure fiscale dans les 80 pays de la base de données. Il présente les résultats d'une analyse comparative pour la dernière année pour laquelle des données sont disponibles et d'une étude des évolutions dans le temps, l'une et l'autre réalisées en tenant compte des diverses régions représentées dans la base. De multiples facteurs influent sur le niveau et la structure de la fiscalité, notamment les engagements de dépenses publiques, le niveau de revenu, l'engagement international, la structure de l'économie, le civisme fiscal, les capacités administratives et la dotation en ressources. Ainsi, les pays dotés de ressources pétrolières se caractérisent généralement par un ratio impôts/PIB faible du fait qu'ils prélèvent des impôts sur une assiette étroite et sont très dépendants des recettes tirées du secteur pétrolier.

⁴ La catégorie « autres impôts » englobe les impôts sur les salaires, les impôts sur le patrimoine et les autres impôts qu'il n'a pas été possible de rattacher aux principaux types d'impôts.

⁵ Sauf pour un petit nombre de pays, pour lesquels les données relatives aux recettes des collectivités infranationales et des caisses de sécurité sociale ne sont pas connues.

Une bonne compréhension de l'incidence de ces divers facteurs sur le montant des recettes fiscales et la structure fiscale de chaque pays permettrait de dégager des pistes intéressantes pour de futurs travaux, qui pourraient s'appuyer sur des études existantes (Koenig et Wagener, 2012^[14] ; Tosun et Abizadeh, 2005^[15] ; Xing, 2011^[16]). Cet aspect n'est cependant pas traité ici, même si une analyse préliminaire des corrélations fournit des indications sur le lien entre PIB par habitant, ratio impôts/PIB et structure fiscale.

Ce document est organisé comme suit. La section 2 décrit succinctement la méthodologie employée pour construire la base de données, ainsi que les principaux indicateurs. La section 3 présente des informations sur le niveau d'imposition dans les 80 pays inclus dans la base de données, analysant ce niveau dans différentes régions ainsi que les évolutions observées dans le temps. La section 4 porte sur la structure fiscale des 80 pays et tire des conclusions sur les différents types de structures fiscales observés. La section 5 présente une étude préliminaire des liens entre structure fiscale et ratio impôts/PIB, faisant appel à une analyse de corrélation pour fournir de premières observations et dégager des pistes de recherche. La section 6 fait office de conclusion.

Méthodologie et indicateurs

La *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques* inclut les pays étudiés dans les quatre publications de la série *Statistiques des recettes publiques* et regroupe les données correspondantes⁶. Chacune de ces publications paraît annuellement et porte sur la mobilisation des ressources intérieures dans un des quatre groupes de pays. L'Encadré 1 fournit de plus amples informations sur chacune d'elles et sur les partenaires régionaux qui participent à leur réalisation. Toutes utilisent le système de classification et la méthodologie présentés dans le Guide d'interprétation publié par l'OCDE (OCDE, 2016^[17]).

Cette section décrit succinctement la méthodologie employée pour construire les quatre bases de données régionales utilisées pour produire les quatre publications régionales et la *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques*.

Définitions et classification fiscale

La classification des recettes fiscales établie dans le Guide d'interprétation de l'OCDE est utilisée depuis les années 70 et a valeur de référence internationale pour les responsables de l'action publique, les universitaires et les chercheurs⁷.

Selon le Guide d'interprétation de l'OCDE, les impôts englobent les versements obligatoires effectués sans contrepartie au profit des administrations publiques. Ils sont sans contrepartie en ce sens que les prestations fournies par les administrations ne sont en principe pas proportionnelles aux versements.

La classification de l'OCDE repose sur l'assiette de l'impôt : impôts sur le revenu et les bénéfices (rubrique 1000), cotisations obligatoires de sécurité sociale (2000), impôts sur

⁶ L'annexe A fournit de plus amples informations sur les pays étudiés et indique, pour chacun d'eux, les années pour lesquelles des données sont disponibles.

⁷ Le Guide d'interprétation présente la classification des recettes fiscales. Il ne présente pas de classification pour les recettes non fiscales, lesquelles ne sont pas davantage prises en compte dans la *base de données des Statistiques mondiales des recettes publiques*. Néanmoins, la publication *Statistiques des recettes publiques en Afrique* contient des données sur ces recettes non fiscales ainsi qu'une classification.

les salaires et la main-d'œuvre (3000), impôts sur le patrimoine (4000), impôts sur les biens et services (5000), autres impôts (6000).

L'annexe C au présent document et le Guide d'interprétation de l'OCDE fournissent de plus amples informations sur le concept d'impôts, la classification des impôts et la base de comptabilisation.

Principaux indicateurs : mesure du niveau d'imposition et de la structure fiscale

Les deux principaux indicateurs inclus dans la série de données, à savoir le ratio impôts/PIB et la part de chaque type d'impôt dans le total des recettes fiscales, permettent d'évaluer le niveau et la structure de la fiscalité dans les 80 pays et leur évolution dans le temps. La *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques* fournit également des données sur les recettes fiscales en monnaie nationale et en dollars des États-Unis.

Le ratio impôts/PIB (qui exprime les recettes fiscales en pourcentage du PIB) renseigne sur le niveau de la fiscalité d'un pays et s'obtient en divisant le montant nominal des recettes fiscales par le PIB de la même année. Les recettes correspondant à chaque grande catégorie d'impôt sont également exprimées en pourcentage du PIB. Le ratio impôts/PIB est l'un des principaux indicateurs utilisés dans les études portant sur plusieurs pays parce qu'il permet de comparer le niveau de la fiscalité entre pays et d'examiner son évolution dans le temps.

Encadré 1. Présentation des publications de la série *Statistiques des recettes publiques*

En juin 2018, la série *Statistiques des recettes publiques* compte quatre publications couvrant 79 pays au total⁸.

Statistiques des recettes publiques en Afrique : parue en 2016, la première édition de la publication *Statistiques des recettes publiques en Afrique* contenait des données comparables sur les recettes fiscales de huit pays d'Afrique à partir de 1990. La deuxième édition, parue en 2017, contenait des données relatives à 16 pays africains et présentait une moyenne (non pondérée) pour ces 16 pays. Cette publication est le fruit d'une coopération entre le Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE, le Centre de développement de l'OCDE, le Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF) et la Commission de l'Union africaine (CUA) et a bénéficié du soutien financier de l'Union européenne.

Revenue Statistics in Asian and Pacific Countries : cette publication a été réalisée conjointement par le Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE et le Centre de développement de l'OCDE en coopération avec la Banque asiatique de développement et l'Association des administrations fiscales des îles du Pacifique avec le soutien financier de l'Union européenne. Elle regroupe des statistiques comparables sur les recettes fiscales de sept pays d'Asie (dont deux pays membres de l'OCDE) à partir de 1990. À compter de l'édition 2018, elle présentera également des données sur certains pays du Pacifique (dont deux membres de l'OCDE).

Revenue Statistics in Latin America and the Caribbean : réalisée conjointement par le Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE, le Centre de développement de l'OCDE, le Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT), la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et la Banque interaméricaine de développement (BID), cette publication présente des données détaillées et comparables sur les recettes fiscales de 25 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, dont deux pays membres de l'OCDE. La période couverte commence en 1990.

Statistiques des recettes publiques : cette publication annuelle présente des données fiscales détaillées et comparables entre pays dans un même format pour les 35 pays membres de l'OCDE. La période couverte commence en 1965.

La structure fiscale est mesurée par la part des différents types d'impôts dans les recettes fiscales totales. Cet indicateur donne un aperçu de l'importance relative des différents types d'impôts dans la structure fiscale (impôts sur le revenu, impôts sur les biens et services, etc.). Il offre la possibilité de comparer la composition des recettes fiscales entre pays mais aussi son évolution dans le temps.

Méthodologie : calcul du ratio impôts/PIB

Les ratios impôts/PIB présentés dans la *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques* renseignent sur le montant total des recettes fiscales en pourcentage du

⁸ Le 80^e pays inclus dans la *base de données des Statistiques mondiales des recettes publiques* est la Lituanie, pour laquelle les données sont fournies à l'OCDE par des représentants du ministère des Finances lituanien.

PIB. Leur valeur dépend à la fois de leur numérateur (les recettes fiscales) et de leur dénominateur (le PIB), lesquels font l'objet de révisions historiques :

- Le numérateur (recettes fiscales) : les chiffres relatifs aux recettes fiscales figurant au numérateur sont transmis chaque année par des correspondants des ministères des finances, des administrations fiscales nationales ou des services nationaux de la statistique ou sont issus de sites Internet publics. Ils incluent les recettes fiscales infranationales, recouvrées par les collectivités locales et régionales. Ils incluent également les cotisations de sécurité sociale versées à l'administration publique, ce qui permet d'effectuer des comparaisons entre des pays qui ne financent pas les prestations sociales de la même manière. Dans 69 pays, l'année d'imposition correspond à l'année civile, tandis que tel n'est pas le cas dans 11 autres. Les recettes sont comptabilisées sur la base des droits constatés ou des décaissements⁹, comme indiqué dans chacune des publications de la série *Statistiques des recettes publiques*.
- Le dénominateur (PIB) : selon la région ou le pays, les chiffres relatifs au PIB figurant au dénominateur proviennent des Comptes nationaux de l'OCDE, des Perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international ou des comptes nationaux officiels¹⁰. Lorsque l'année d'imposition ne correspond pas à l'année civile, on additionne les estimations relatives au PIB trimestriel pour obtenir le PIB annuel ou on corrige le PIB annuel pour qu'il se rapproche de celui de l'année d'imposition.

Niveau de la fiscalité : les ratios impôts/PIB dans le monde

Le niveau de la fiscalité observé dans un pays renseigne sur les ressources dont disposent les pouvoirs publics pour financer des services publics, investir dans les infrastructures et redistribuer les revenus. Il donne également une indication approximative du poids que représente le système fiscal pour l'économie.

Le ratio impôts/PIB est l'indicateur de base utilisé pour évaluer ce niveau. Il donne des informations sur le montant des recettes fiscales par rapport à l'économie qui les a produites et permet d'effectuer des comparaisons entre pays et entre périodes. Il constitue donc un point de départ important des débats sur les finances publiques, sur la réforme des politiques fiscales et sur la mobilisation des ressources intérieures.

Différents facteurs exercent une influence sur le ratio impôts/PIB. Il peut s'agir de facteurs économiques, comme le revenu d'un pays, le montant des recettes fiscales étant

⁹ Lorsqu'elles sont comptabilisées en droits constatés, les recettes sont enregistrées au moment du fait générateur de l'impôt, tandis que lorsqu'elles sont comptabilisées sur la base des décaissements, elles sont enregistrées à la date de réception du paiement par l'administration (voir les §§ 20 et 21 du Guide d'interprétation).

¹⁰ Afrique : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2017, et Comptes nationaux de l'OCDE pour l'Afrique du Sud.

Amérique latine-Caraïbes : Comptes nationaux de l'OCDE pour le Chili et le Mexique et comptes nationaux officiels pour les autres pays ; base de données CEPALSTAT (CEPALC) pour Cuba ; données issues des Perspectives de l'économie mondiale du FMI pour l'Argentine, les Bahamas, le Panama, le Paraguay et le Venezuela.

Asie : Statistiques nationales officielles, CEIC (bases de données économiques Asie et ASEAN) pour l'Indonésie, le Kazakhstan, la Malaisie, les Philippines et Singapour.

généralement plus élevé lorsque le revenu par habitant est relativement élevé. Parmi les autres facteurs économiques qui influent sur le ratio figurent le niveau de la consommation, le degré d'ouverture aux échanges, la taille du secteur informel ou encore la composition sectorielle de l'économie (Addison et Levin, 2012_[18] ; OCDE, 2014_[5] ; Profeta et Scabrosetti, 2010_[19]). Ainsi, le ratio impôts/PIB est généralement plus faible lorsque l'agriculture occupe une place relativement importante dans l'économie nationale, tandis qu'il est souvent plus élevé lorsque l'économie est plus diversifiée (OCDE/BAD/UNCEA, 2010_[20]). L'exemple des pays « richement dotés en ressources », qui tirent une forte proportion de leurs recettes du secteur des ressources naturelles, est également éclairant. Ces pays se caractérisent généralement par un ratio impôts/PIB faible parce que leur assiette fiscale est étroite et dépend souvent du secteur des ressources naturelles. D'autres spécificités nationales ont une incidence sur le ratio impôts/PIB. C'est par exemple le cas des capacités institutionnelles du pays : une administration fiscale faible n'est pas en mesure de recouvrer les recettes fiscales de manière efficiente ; il arrive aussi qu'une administration fiscale souffre d'une corruption institutionnalisée, de la fraude fiscale et de la fuite de recettes fiscales. Enfin, la localisation géographique, le degré d'endettement extérieur et la part de l'aide extérieure jouent aussi un rôle important dans le ratio impôts/PIB.

La section suivante présente le ratio impôts/PIB des 80 pays de la base de données. Elle dresse un bilan des ratios en 2015, puis décrit leur évolution dans le temps, notamment les modifications de la distribution des ratios impôts/PIB entre les pays.

Ratios impôts/PIB en 2015

En 2015¹¹, le ratio impôts/PIB s'échelonnait de 10.8 % à 45.9 % au sein du groupe formé par les 80 pays de la base de données (Graphique 1), et d'importants écarts entre régions et entre pays étaient observés à l'intérieur de cette fourchette. Le ratio impôts/PIB moyen non pondéré était plus élevé dans les pays de l'OCDE qu'en Afrique et dans la région Amérique latine-Caraïbes.

Avec un ratio impôts/PIB supérieur à 45 %, le Danemark et la France étaient, des 80 pays de la base de données, ceux qui affichaient le ratio le plus élevé. En 2015, ce ratio était compris entre 20 % et 35 % dans la moitié des pays environ et il était supérieur à 35 % dans un cinquième des pays. Le Guatemala, l'Indonésie, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, la République dominicaine et Singapour étaient parmi les pays affichant le ratio le plus faible, les recettes fiscales représentant moins de 15 % du PIB.

Des différences étaient observées entre les quatre groupes de pays de la base de données. C'est en Afrique, en Asie et en Amérique latine que le ratio moyen était le plus faible, et dans la zone OCDE qu'il était le plus élevé :

- **Afrique** : en 2015, le ratio moyen calculé pour les 16 pays africains de la base de données s'établissait à 19.1 % et la plupart des pays de la région affichaient un ratio inférieur à 25 %, soit un niveau proche de celui des pays de la région Amérique

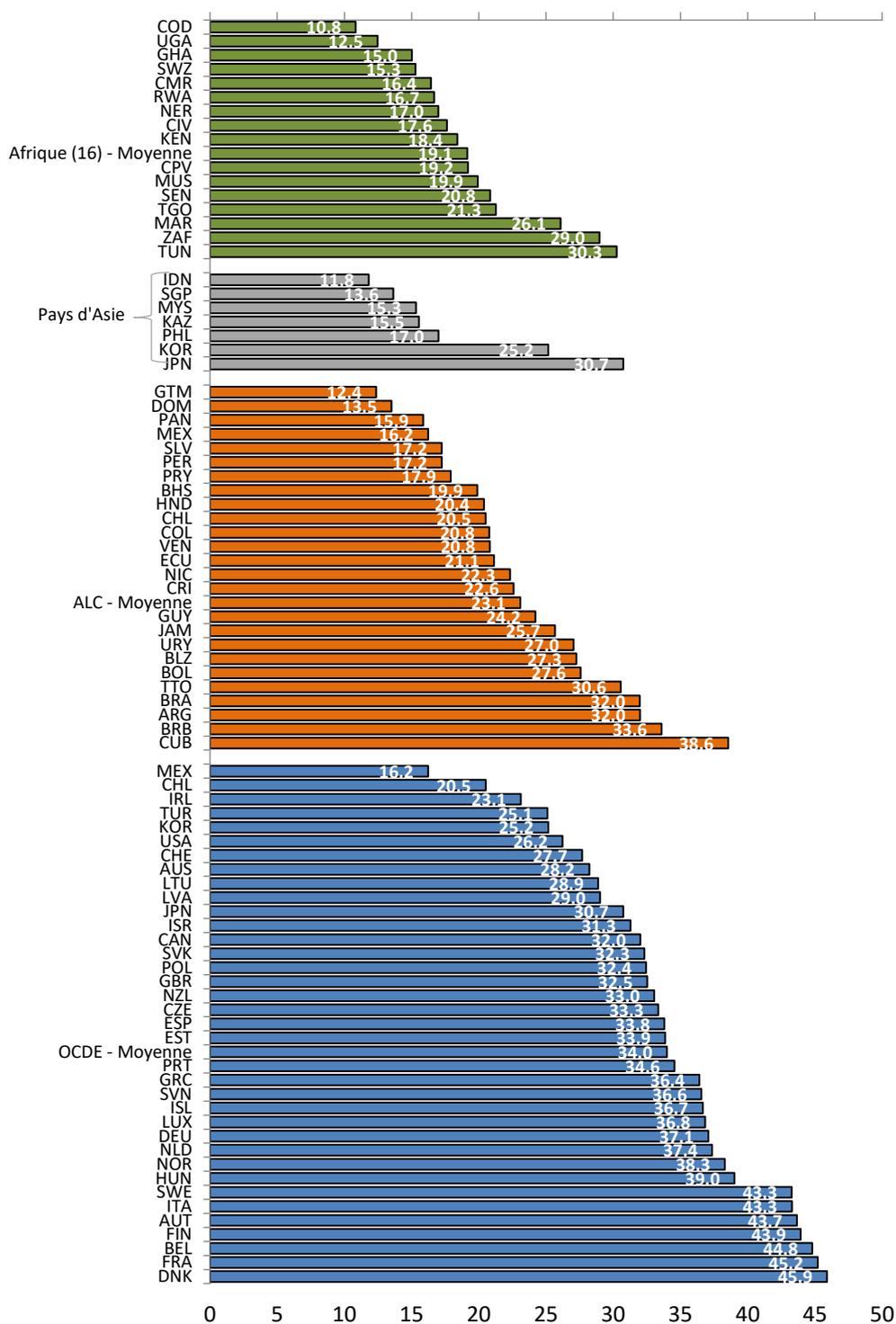
¹¹ La dernière année pour laquelle des données relatives aux recettes fiscales (en pourcentage du PIB) sont disponibles pour tous les pays de la base de données est 2015. Toutefois, une actualisation tenant compte des chiffres de 2016 sera effectuée avant la fin de l'année, après la publication de *Statistiques des recettes publiques en Afrique* et de *Revenue Statistics in Asian and Pacific Countries*, qui interviendra au quatrième trimestre.

latine-Caraïbes. La Tunisie était le pays d'Afrique dont le ratio impôts/PIB était le plus élevé, à 30.3 %.

- **Asie** : le Japon (également inclus dans le groupe formé par les pays de l'OCDE) est, des sept pays d'Asie de la base de données, celui qui affichait le ratio impôts/PIB le plus élevé ; à 30.7 %, ce ratio était proche de celui observé dans de nombreux autres pays de l'OCDE. Le Kazakhstan, la Malaisie et les Philippines affichaient un ratio compris entre 15 % et 20 % et l'Indonésie était le pays d'Asie dont les recettes fiscales en pourcentage du PIB étaient les plus faibles (11,8 %) ¹².

¹² La publication intitulée *Revenue Statistics in Asian and Pacific Countries* ne présente pas de moyenne pour l'Asie parce que la base de données sur laquelle elle repose ne couvre que sept pays. La *base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques* ne contient donc pas de moyenne pour cette région.

Graphique 1. Ratios ratios impôts/PIB en 2015



Note : Le Chili, la Corée, le Japon et le Mexique apparaissent deux fois parce qu'ils sont pris en compte dans la publication portant sur les pays de l'OCDE et dans celle consacrée à l'Asie ou à la région Amérique latine-Caraïbes.

Source : OCDE (2018^[21]), *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques*, https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=RS_GBL.

- **Amérique latine-Caraïbes¹³** : le ratio recettes impôts/PIB de la région Amérique latine-Caraïbes s'établissait à 23.1 % en moyenne et était compris entre 15 % et 30 % dans près de 75 % des pays. C'est au Guatemala que ce ratio était le plus faible, à 12.4 %, et à Cuba qu'il était le plus élevé, à 38.6 %.
- **OCDE** : le ratio impôts/PIB était supérieur à 25 % dans la plupart des pays, seuls le Chili (20.5 %), l'Irlande (23.1 %), et le Mexique (16.2 %) faisant exception. Le ratio moyen pour les pays de l'OCDE s'établissait à 34 % en 2015.

Évolution dans le temps des ratios impôts/PIB

L'évolution du niveau de la fiscalité entre 1990 et 2016 est également très variable d'un pays de la base de données à l'autre. Les modifications du ratio impôts/PIB au cours de cette période reflètent à la fois une évolution à long terme du niveau de la fiscalité dans les pays, elle-même due à des réformes de la politique fiscale et de l'administration de l'impôt, et des facteurs conjoncturels. Une hausse du ratio impôts/PIB traduit une évolution des recettes fiscales supérieure à celle du PIB.

Le ratio impôts/PIB moyen a augmenté en Afrique et dans la région Amérique latine-Caraïbes, tandis qu'il a peu évolué dans la zone OCDE (Tableau 1).

En Afrique, le ratio moyen est passé de 14.2 % en 2000 à 19.1 % en 2015, soit une hausse d'environ cinq points de pourcentage. Dans la région Amérique latine-Caraïbes, il a augmenté de 5.1 points de pourcentage entre 2000 et 2015, et de 7.1 points de pourcentage entre 1990 et 2015, passant de 16 % à 23.1 %. Dans ces deux régions, cette progression s'explique notamment par la modernisation des administrations et systèmes fiscaux et par l'adoption de réformes fiscales. Le ratio impôts/PIB moyen de la zone OCDE est plus élevé que les deux autres moyennes régionales et il est resté supérieur à 30 % pendant l'ensemble de la période 1990-2015.

Tableau 1. Évolution du ratio impôts/PIB moyen de l'Afrique, de la région Amérique latine-Caraïbes et de la zone OCDE

	Afrique (16) – Moyenne	ALC – Moyenne	OCDE - Moyenne
1990	..	16.0	31.9
2000	14.2	18.0	33.9
2010	17.2	20.9	32.5
2015	19.1	23.1	34.0

Source : OCDE (2018^[21]), *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques*, https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=RS_GBL

Le Graphique 2, qui présente ces évolutions tout au long de la période considérée, montre que les ratios impôts/PIB de l'Afrique, de la région Amérique latine-Caraïbes et de la zone OCDE ont suivi des trajectoires différentes¹⁴. Le ratio moyen de la zone OCDE, qui est le plus élevé, est resté relativement stable. Celui de l'Afrique (16 pays) et celui de la région Amérique latine-Caraïbes ont l'un et l'autre été orientés à la hausse, même si le ratio

¹³ Les 25 pays d'Amérique latine et des Caraïbes sont inclus dans la base de données.

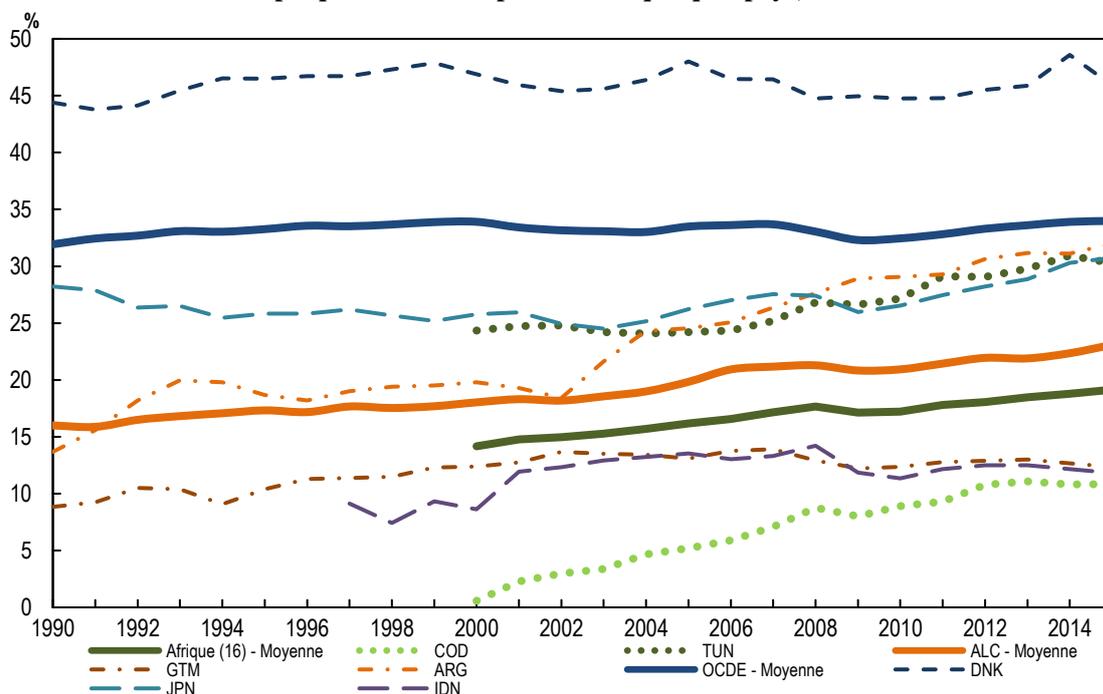
¹⁴ La publication intitulée *Revenue Statistics in Asian and Pacific Countries* ne présente pas de moyenne pour l'Asie parce que la base de données sur laquelle elle repose ne couvre que sept pays. La *base de données des Statistiques mondiales des recettes publiques* ne contient donc pas de moyenne pour cette région.

moyen de la région Amérique latine-Caraïbes est supérieur de 3 ou 4 points de pourcentage à celui des 16 pays d’Afrique.

Le Graphique 2 montre également l’évolution du ratio impôts/PIB dans quelques pays de chacune des régions choisis pour le niveau relativement faible ou relativement élevé de leur ratio impôts/PIB :

- Le Danemark est le pays qui a affiché le ratio impôts/PIB le plus élevé tout au long de la période (1990-2015), ce ratio ayant fluctué entre un minimum de 43.8 % et un maximum de 48.6 %.
- En Afrique, la République démocratique du Congo est le pays qui affiche le ratio le plus faible de la région depuis 2000, malgré une hausse de 10 points de pourcentage en 16 ans ; tout juste supérieur à zéro en 2000, le ratio s’établissait à 10.8 % en 2015.
- Le graphique présente l’évolution du ratio impôts/PIB de deux pays d’Asie, en l’occurrence l’Indonésie et le Japon. En Indonésie, il a été instable au cours des premières années pour lesquelles des données sont disponibles, fluctuant entre 7.4 % et 9.3 % entre 1997 et 2000. Il a ensuite progressé jusqu’en 2008, atteignant alors 14.2 %, avant de décroître pour s’établir à 11.8 % en 2015. Au Japon, le ratio impôts/PIB a varié de 24.5 % à 30.7 % et il est inférieur à la moyenne de l’OCDE.
- Dans la région Amérique latine-Caraïbes, le Guatemala est le pays qui affichait le ratio impôts/PIB le plus faible en 2015. Après être passé de 8.8 % en 1990 à 13.9 % en 2007, le ratio a diminué à partir de 2008, suivant ainsi une trajectoire opposée à celle du ratio moyen de la région au cours de la même période.

Graphique 2. Ratios impôts/PIB de quelques pays, 1990-2015



Notes : Le Graphique 2 présente, pour chaque région, des pays dont le ratio impôts/PIB est faible ou élevé par rapport à celui des autres pays de la région. Les ratios impôts/PIB des autres pays se trouvent dans la base de données.

Source : OCDE (2018^[21]), *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques*, https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=RS_GBL

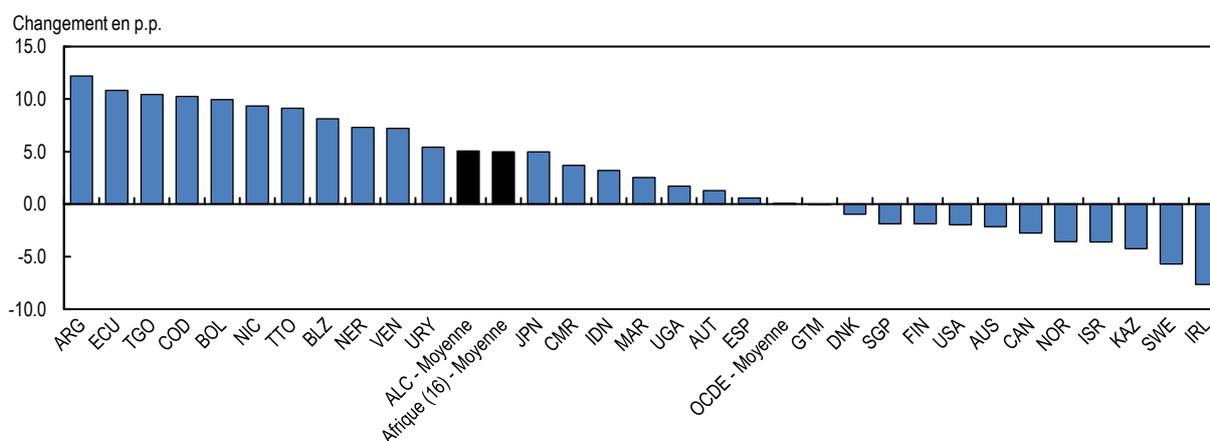
Les sections précédentes portaient sur le niveau de la fiscalité dans les 80 pays de la base de données en 2015 et sur son évolution entre 1990 et 2015. La partie qui suit présente un examen plus précis de l'évolution du ratio impôts/PIB entre 2000 et 2015, analysant les hausses et les baisses observées dans les pays inclus dans la base de données. Tous les pays n'ayant pas fourni des données pour l'intégralité de la période, seuls les changements intervenus depuis 2000 sont examinés¹⁵.

Évolution des ratios impôts/PIB entre 2000 et 2015

Comme mentionné plus haut, dans les 80 pays, le ratio impôts/PIB a beaucoup changé entre 2000 et 2015. Une comparaison entre le début et la fin de la période permet d'obtenir un indicateur sommaire de l'évolution du niveau de la fiscalité dans les pays étudiés.

L'évolution des ratios impôts/PIB entre 2000 et 2015 est comprise entre -7.6 et 12.2 points de pourcentage (voir le Graphique 3), qui montre les hausses et les baisses les plus fortes observées dans les pays de la base de données). C'est en Argentine que la hausse la plus forte est observée, soit 12.2 points de pourcentage. De même, en Équateur, en République démocratique du Congo et au Togo, le ratio a augmenté de plus de 10 points de pourcentage entre 2000 et 2015. Les pays où il a connu la baisse la plus nette sont l'Irlande (-7.6 points de pourcentage), la Suède (-5.7 points de pourcentage) et le Kazakhstan (-4.3 points de pourcentage). Le ratio moyen a augmenté de 5 points de pourcentage en Afrique (16 pays) et de 5.1 points de pourcentage dans la région Amérique latine-Caraïbes, tandis que la hausse a été plus limitée (0.1 point de pourcentage) dans la zone OCDE.

Graphique 3. Evolution du ratio impôts/PIB de quelques pays entre 2000 et 2015



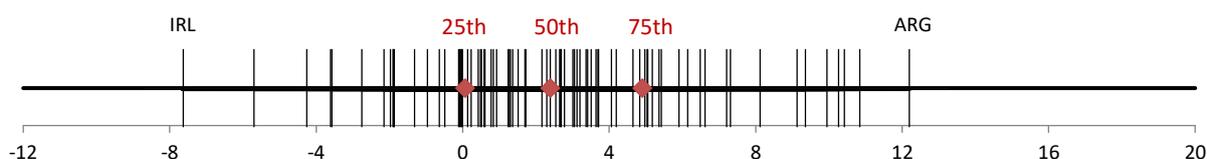
Note : Les pays de la base de données sélectionnés sont ceux dont le ratio impôts/PIB a connu la baisse ou la hausse la plus forte entre 2000 et 2015. Pour les autres pays, l'évolution est comprise entre -1.3 et 6.6 points de pourcentage. En Irlande, la forte baisse du ratio impôts/PIB est due au fait qu'en 2015, le PIB a connu une croissance nominale exceptionnelle, supérieure à 30 %, et que cette croissance a dépassé celle des recettes fiscales.

Source : OCDE (2018^[21]), *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques*, https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=RS_GBL

¹⁵ La base de données contient des ratios impôts/PIB comparables à partir de 1990 et ces données peuvent être utilisées pour évaluer l'évolution des recettes fiscales. Toutefois, pour environ un tiers des pays, les données ne sont pas disponibles à partir de 1990. C'est pourquoi l'analyse présentée ici tient compte des données se rapportant à la période 2000-15, pour laquelle des données existent pour tous les pays sauf un.

Il ressort de la distribution de l'évolution du ratio impôts/PIB entre les 80 pays que près des trois quarts des pays de la base de données (59 pays) ont vu leur ratio impôts/PIB progresser entre 2000 et 2015 (Graphique 4). Dans la moitié des pays, le ratio a gagné 0.1 à 4.9 points de pourcentage et dans un quart des pays, dont la plupart sont situés en Afrique ou dans la région Amérique latine-Caraïbes, il a augmenté de plus de 4.9 points de pourcentage. Les 25 % de pays dans lesquels le ratio impôts/PIB était plus faible en 2015 qu'en 2000 sont quasiment tous des pays de l'OCDE.

Graphique 4. Distribution de l'évolution en points de pourcentage du ratio impôts/PIB (2000-2015)



Note : Le Kenya n'apparaît pas sur le graphique faute de données relatives aux recettes fiscales de 2000.
Source : OCDE (2018^[21]), *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques*, https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=RS_GBL

Rapprochement des ratios impôts/PIB entre 2000 et 2015

Globalement, l'évolution des ratios impôts/PIB dans les 80 pays étudiés s'est traduite par un resserrement de la distribution de ces ratios depuis 2000. En 2015, pour les 80 pays, ce ratio s'échelonnait entre 10.8 % et 45.9% et le ratio médian s'établissait à 26.2 % (ligne rouge, Graphique 5). Dans le quartile inférieur, qui comprend des pays d'Afrique, d'Asie et de la région Amérique latine-Caraïbes, le ratio varie de 10.8 % à 17.9 %. La moitié des pays affiche un ratio impôts/PIB compris entre 18.2 % (25^e centile) et 33.2 % (75^e centile), et l'on trouve des pays des trois régions et de la zone OCDE dans ce groupe. Le quartile supérieur comprend des pays dont le ratio impôts/PIB est supérieur à 33.2 %. Tous ces pays sauf Cuba sont membres de l'OCDE.

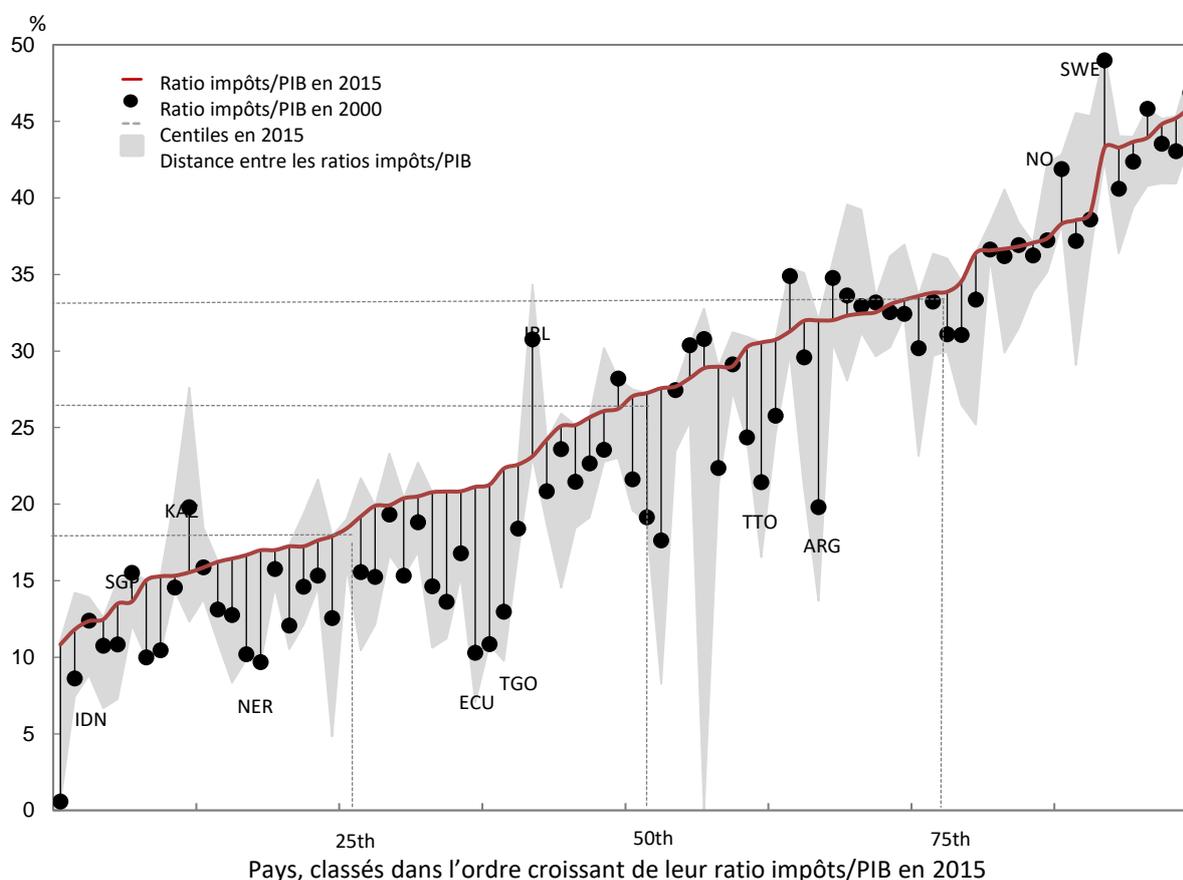
Les trois quarts des 80 pays étudiés ont vu leur ratio impôts/PIB augmenter depuis 2000. Cette hausse est matérialisée par les points noirs situés au-dessous de la ligne rouge (Graphique 5), qui correspondent au ratio impôts/PIB des mêmes pays en 2000. Le graphique permet également de mesurer la distance entre le ratio maximum et le ratio minimum enregistrés pour chaque pays au cours de la période couverte par la base de données (1990-2015). Entre 2000 et 2015, le ratio impôts/PIB a diminué dans 20 pays. La baisse la plus forte a été enregistrée au Kazakhstan, en Irlande et en Suède.

De manière générale, le ratio impôts/PIB a connu une hausse plus forte dans les pays où il est faible et plus faible dans les pays où il est élevé, ce qui s'est traduit par un mouvement de convergence. Dans tous les pays situés en dessous du niveau médian en 2015 sauf au Kazakhstan, en Irlande et à Singapour, le ratio impôts/PIB a progressé ou est resté stable entre 2000 et 2015. Ces pays sont ceux qui ont enregistré les progressions les plus fortes. Dans cette moitié inférieure de la distribution, l'évolution du ratio est comprise entre -7.6 et 10.8 points de pourcentage et s'établit à 3.5 points de pourcentage en moyenne. *A contrario*, dans les pays du quartile supérieur (dont le ratio impôts/PIB était supérieur à 33.2 % en 2015), cette évolution est comprise entre -5.7 et 3.5 points de pourcentage et s'établit à 0.6 point de pourcentage en moyenne. En d'autres termes, le ratio impôts/PIB a

augmenté plus rapidement dans les pays où il était inférieur à 26.2 % en 2015 que dans ceux où il était plus élevé, ce qui se traduit par un mouvement de convergence vers des valeurs globalement plus élevées.

L'ensemble de ces changements s'est traduit par une diminution de la dispersion des ratios impôts/PIB des 80 pays entre 2000 et 2015. Ainsi, le coefficient de variation (écart-type divisé par la moyenne) du total des ratios impôts/PIB a diminué, passant de 0.46 en 2000 à -0.35 en 2015. Il pourrait être envisagé d'utiliser la base de données pour mener d'autres travaux sur la convergence des ratios impôts/PIB au cours de cette période en exploitant les nombreuses études déjà consacrées à ce sujet (Becker, J. and M. Elsayyad, 2009^[22] ; Švec Busowska et Busowki, 2016^[23] ; Delgado, 2013^[24] ; Delgado et Presno, 2011^[25] ; Tibulca, 2015^[26]).

Graphique 5. Distribution des ratios impôts/PIB en 2000 et 2015



Note : Les 80 pays sont pris en compte. Les pays dont le code est indiqué sont ceux dont le ratio impôts/PIB a connu l'évolution la plus forte entre 2000 et 2015.

Source : OCDE (2018^[21]), Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques, https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=RS_GBL

Structures fiscales

Les impôts n'ont pas tous les mêmes effets sur l'économie, le comportement des ménages et des entreprises et la répartition des ressources. La structure fiscale est donc un autre

indicateur important, qui renseigne sur le poids relatif des différents types d'impôts dans le système fiscal d'un pays. Dans les publications de la série *Statistiques des recettes publiques*, elle est mesurée par la part de chaque type d'impôt dans le total des recettes fiscales du pays. Cette section présente une comparaison des structures fiscales réalisée à partir des moyennes non pondérées obtenues pour l'Afrique, la région Amérique latine-Caraïbes et la zone OCDE¹⁶, ainsi qu'une comparaison des structures fiscales entre pays et une analyse de leur évolution dans le temps.

Comparaison de la structure fiscale de différents groupes de pays, 2015

En 2015, les trois groupes de pays étudiés (Afrique, Amérique latine-Caraïbes et zone OCDE) n'avaient pas la même structure fiscale (Tableau 2). En Afrique et dans la région Amérique latine-Caraïbes, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et les autres impôts sur les biens et services constituaient la principale source de recettes en part des recettes fiscales totales, mais la prédominance de la TVA par rapport à la part représentée par les autres impôts sur les biens et services était plus nette dans la région Amérique latine-Caraïbes qu'en Afrique. Au contraire, dans la zone OCDE, les impôts sur le revenu représentaient une plus forte proportion des recettes fiscales totales que les impôts sur les biens et services, et les cotisations de sécurité sociale occupaient une place beaucoup plus importante.

Toutefois, en pourcentage du PIB, la TVA et les autres impôts sur les biens et services se situaient à un niveau plus proche dans les trois groupes de pays, tandis que l'IRPP et les cotisations de sécurité sociale continuaient en moyenne d'occuper une place beaucoup plus importante dans la zone OCDE que dans les deux autres régions. C'est dans la région Amérique latine-Caraïbes que le produit de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IS) était le plus élevé en pourcentage du PIB (et, par conséquent, que les recettes tirées de l'IRPP représentaient la part la plus faible), tandis qu'il représentait une part similaire dans la zone OCDE et en Afrique.

Il s'ensuit que l'écart entre les ratios impôts/PIB de ces groupes de pays s'explique en grande partie par le poids plus important de l'IRPP et des CSS dans les pays de l'OCDE, tandis que l'écart entre le ratio moyen de l'Afrique et celui de la région Amérique latine-Caraïbes est quasi intégralement dû à la différence de poids des CSS en pourcentage du PIB.

¹⁶ La publication intitulée *Revenue Statistics in Asian and Pacific Countries* ne présente pas de moyenne pour l'Asie parce que la base de données sur laquelle elle repose ne couvre que sept pays. La base de données des *Statistiques mondiales des recettes publiques* ne contient donc pas de moyenne pour cette région.

Tableau 2. Structure fiscale reposant sur les moyennes calculées pour l’Afrique (16 pays), la région Amérique latine-Caraïbes et la zone OCDE, 2015

	Afrique (16) – Moyenne		ALC - Moyenne		OCDE - Moyenne	
	% PIB	% recettes fiscales	% PIB	% recettes fiscales	% PIB	% recettes fiscales
IRPP	3.2	16.3	2.2	9.5	8.4	24.4
IS	2.8	14.6	3.7	15.9	2.8	8.9
CSS	1.7	7.6	3.7	16.0	9.0	25.8
TVA	5.9	31.5	6.3	28.6	6.7	20.0
Autres impôts sur les biens et services	4.7	25.7	5.2	21.7	4.1	12.4
Autres impôts ¹⁷	0.8	4.3	1.9	8.3	2.9	8.5

Source : OCDE (2018^[21]), *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques*, https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=RS_GBL

En 2015, la part de chaque type d’impôt dans la structure fiscale était très variable d’un groupe de pays à l’autre (Tableau 2). Dans la zone OCDE, l’IRPP occupait la deuxième place en pourcentage des recettes fiscales totales (24.4 %) et les recettes qu’il générait étaient également élevées en pourcentage du PIB (8.4 %). Il avait moins de poids dans les pays de la région Amérique latine-Caraïbes, représentant 9.5 % des recettes fiscales totales, parce que le produit des autres impôts était plus élevé en pourcentage du PIB. Dans les 16 pays d’Afrique étudiés, l’IRPP était à l’origine de 16.3 % des recettes fiscales totales, ce qui est nettement supérieur au pourcentage mesuré dans la région Amérique latine-Caraïbes ; les recettes tirées des CSS étaient en revanche plus faibles.

À l’inverse, la part des recettes tirées de l’IS dans les recettes fiscales totales était nettement plus élevée en Afrique (14.6 %) et dans la région Amérique latine-Caraïbes (15.9%) que dans les pays de l’OCDE (8.9 %). La principale raison en est cependant que le produit des autres impôts était plus faible : ainsi, en pourcentage du PIB, les recettes tirées de l’IS n’ont représenté que 2.8 % du PIB en Afrique (16 pays) et dans la zone OCDE, et à peine un point de pourcentage de plus dans la région Amérique latine-Caraïbes (3.7 %).

En moyenne, les CSS occupent une place importante dans la structure fiscale des pays de l’OCDE, tandis qu’elles ont moins de poids dans les autres régions, notamment en Afrique et en Asie. Elles sont à l’origine d’un peu plus d’un quart des recettes fiscales (25.8 %) dans la zone OCDE, alors qu’elles jouent un rôle mineur en Afrique (16 pays), où elles ne représentent que 7.6 % des recettes fiscales totales¹⁸. Dans la région Amérique latine-Caraïbes, elles ont représenté 16 % des recettes fiscales en 2015 et leur poids dans les recettes fiscales a augmenté ces dernières années. À cet écart en part des recettes fiscales correspond également une différence en pourcentage du PIB : en 2015, le produit des CSS a représenté en moyenne 9 % du PIB dans la zone OCDE, contre 3.7 % dans la région Amérique latine-Caraïbes et 1.7 % en Afrique.

¹⁷ La catégorie « Autres impôts » englobe les impôts sur les salaires et la main-d’œuvre, les impôts sur le patrimoine, les impôts sur le revenu non ventilables entre IRPP et IS et les autres impôts qu’il n’a pas été possible de rattacher aux principales catégories d’impôts.

¹⁸ Ce chiffre doit être interprété avec prudence parce que la moyenne des recettes de CSS pour l’Afrique a été calculée à partir de données se rapportant à 13 pays. Les données relatives aux CSS ne sont en effet pas disponibles pour l’Ouganda, la République démocratique du Congo et le Togo. Pour le Cabo Verde et le Kenya, le chiffre indiqué pour les CSS était « zéro ».

La TVA est une source importante de recettes dans tous les groupes de pays et dans quasiment tous les pays de la base de données. En 2015, dans la plupart des 16 pays d’Afrique étudiés, elle a représenté la principale source de recettes fiscales, rapportant en moyenne près d’un tiers (31.5 %) de ces recettes, soit 5.9 % du PIB. Il en a été de même dans la région Amérique latine-Caraïbes, où elle a été à l’origine de 28.6 % des recettes fiscales totales, soit 6.3 % du PIB. Dans la zone OCDE, la TVA a rapporté 20 % des recettes fiscales totales, soit 10 points de pourcentage de moins qu’en Afrique et dans la région Amérique latine-Caraïbes. Toutefois, en pourcentage du PIB, les recettes de TVA ont été en moyenne légèrement plus élevées dans la zone OCDE que dans les autres groupes de pays (6.7 % du PIB), ce qui est dû au niveau globalement plus élevé de la pression fiscale moyenne dans les pays de l’OCDE. La TVA¹⁹ est appliquée dans la plupart des pays ; Cuba et les États-Unis, qui appliquent un impôt sur les ventes, font exception.

Dans la plupart des pays, en particulier dans les régions Afrique et Amérique latine-Caraïbes, les recettes tirées de la TVA en pourcentage du PIB ont augmenté au fil du temps. Entre 2000 et 2015, elles sont passées de 3.7 % à 5.9 % du PIB en Afrique (16 pays) et de 4.2 % à 6.3 % du PIB dans la région Amérique latine-Caraïbes. Au cours de la même période, elles ont augmenté en pourcentage du PIB dans 13 pays d’Afrique, 6 pays d’Asie, 22 pays de la région Amérique latine-Caraïbes et 22 pays de l’OCDE. Ces hausses s’expliquent en partie par l’introduction de la TVA dans plusieurs pays d’Afrique et de la région Amérique latine-Caraïbes au cours de la période considérée et en partie par l’adoption de réformes de la TVA ou de son administration.

Les autres impôts sur les biens et services jouent un rôle plus contrasté. Ils regroupent les accises, les droits à l’importation et taxes à l’exportation et les autres impôts généraux sur les biens et services (impôts sur les ventes), ainsi que les impôts sur l’autorisation d’utiliser des biens ou d’exercer des activités. En 2015, ils ont rapporté en moyenne 25.7 % des recettes fiscales totales en Afrique, ce qui est plus élevé que dans la région Amérique latine-Caraïbes (où ils ont rapporté 21.7 % des recettes fiscales totales) et dans la zone OCDE (12.4 % des recettes fiscales). Toutefois, le produit de ces impôts a représenté une part plus faible du PIB en Afrique (4.7 %) que dans la région Amérique latine-Caraïbes (5.2 %) parce que les recettes fiscales totales ont constitué une part plus faible du PIB en Afrique. Dans la zone OCDE, les recettes engendrées par les autres impôts sur les biens et services ont représenté 4.1 % du PIB. Comme pour la TVA, la part de ces recettes a été variable d’une région à l’autre en pourcentage des recettes fiscales, mais similaire dans toutes les régions en pourcentage du PIB²⁰.

¹⁹ Par souci de simplification, les termes « taxe sur la valeur ajoutée » et « TVA » désignent tout impôt national présentant les principales caractéristiques d’une taxe sur la valeur ajoutée, quel que soit l’acronyme sous lequel il est connu (par exemple GST pour « *Goods and Services Tax* » en Nouvelle-Zélande et en Australie).

²⁰ Les autres impôts non cités sont notamment les impôts sur les salaires, les impôts sur le patrimoine et les impôts non ventilables. En moyenne, ils procurent environ deux fois plus de recettes dans la région Amérique latine-Caraïbes et dans la zone OCDE qu’en Afrique. La région Amérique latine-Caraïbes est celle où ces recettes sont les plus élevées en pourcentage des recettes fiscales totales (8.3 %), tandis que la zone OCDE se classe en tête lorsqu’elles sont calculées en pourcentage du PIB (2.9 % du PIB).

Structure fiscale des différents pays, 2015

Une comparaison de la structure fiscale des 80 pays de la *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques* montre qu'en 2015, dans tous les pays, trois grandes catégories d'impôts étaient à l'origine des trois quarts des recettes fiscales au moins, les impôts sur le revenu, les cotisations de sécurité sociale et les impôts sur les biens et services (dont la TVA) ayant représenté au total plus de 75 %²¹ des recettes fiscales des pays de la base de données (Graphique 6).

Pour réaliser une première analyse comparative de la structure fiscale des 80 pays, on a réparti les pays dans trois groupes, en fonction de celui des trois types d'impôts cités qui occupe la place la plus importante dans la structure fiscale :

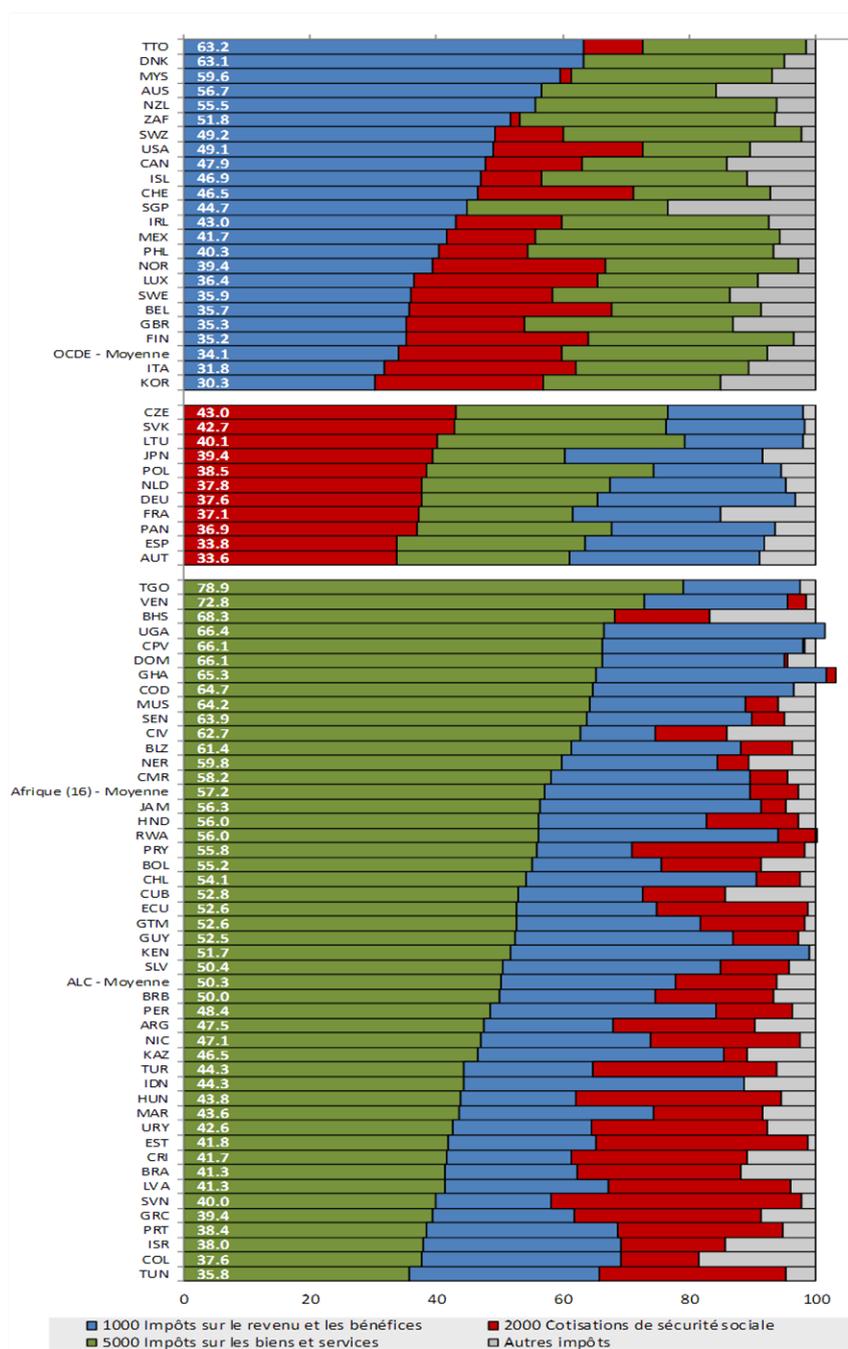
- Le premier groupe comprend 23 pays dans lesquels les impôts sur le revenu (IS et IRPP)²² sont ceux qui rapportent le plus de recettes en pourcentage des recettes fiscales totales. Ce pourcentage est compris entre 30.3 % en Corée et 63.2 % à Trinité-et-Tobago. On trouve dans ce groupe certains pays producteurs de pétrole (comme la Malaisie et Trinité-et-Tobago) fortement tributaires des recettes tirées de l'impôt sur les sociétés du secteur pétrolier. Les recettes tirées des produits de base exercent souvent une forte influence sur le ratio impôts/PIB et la structure fiscale : les pays bien dotés en ressources naturelles dépendent généralement des recettes, fiscales ou non, générées par ce secteur et se caractérisent souvent par un ratio impôts/PIB faible et par le poids important de l'impôt sur les sociétés dans la structure fiscale.
- Le deuxième groupe est formé par 11 pays dans lesquels les CSS, qui rapportent de 33.6 % des recettes fiscales totales en Autriche à 43 % en République tchèque, occupent la première place dans la structure fiscale.
- Dans le troisième groupe, ce sont les impôts sur les biens et services qui engendrent le plus de recettes fiscales. Ce groupe comprend 46 pays (dont beaucoup de pays d'Afrique et de la région Amérique latine-Caraïbes), et les recettes tirées des impôts sur les biens et services représentent de 35.8 % des recettes fiscales totales en Tunisie à 78.9 % au Togo.

Chaque groupe est présenté plus précisément ci-après.

²¹ Les recettes tirées des impôts sur le revenu, des cotisations de sécurité sociale et des impôts sur les biens et services (dont la TVA) représentent plus de 100 % au Ghana et en Ouganda en raison de la non-prise en compte des remboursements d'impôts qui ne pouvaient pas être affectés à ces catégories et ont été comptabilisés dans la rubrique « autres impôts ».

²² La ventilation entre IRPP et IS des recettes que ces pays tirent des impôts sur le revenu est examinée dans la section 4.2.1.

Graphique 6. Structure fiscale en 2015



Note : On a regroupé et classé les pays en fonction du type d'impôt qui rapporte le plus de recettes fiscales en pourcentage des recettes fiscales totales entre les impôts sur le revenu (IRPP, IS et impôts non ventilables), les CSS et les impôts sur les biens et services (dont la TVA), en commençant par les pays où les impôts sur le revenu constituent le premier poste de recettes fiscales. Viennent ensuite ceux dans lesquels les CSS puis les impôts sur les biens et services (dont la TVA) forment la plus grande part des recettes fiscales (en 2015). Dans 14 pays et en moyenne dans la zone OCDE, la différence entre la part des recettes la plus élevée et celle qui arrive en deuxième position était inférieure à 5 points de pourcentage en 2015. Au Ghana et en Ouganda, la catégorie « Autres impôts » inclut certains remboursements d'impôts qui ne peuvent pas être affectés aux principales catégories d'impôts, si bien que la part de ces autres impôts est négative dans ces deux pays.

Source : OCDE (2018^[21]), Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques, https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=RS_GBL

Pays dans lesquels les impôts sur le revenu représentent la plus forte part des recettes fiscales

Le premier groupe est formé des pays où les recettes tirées des impôts sur le revenu représentent la plus grande part des recettes fiscales totales. Il comprend 23 pays, dans lesquels les impôts sur le revenu rapportent de 30.3 % à 63.2 % des recettes fiscales totales. Ces pays sont membres de l'OCDE, exception faite de l'Afrique du Sud, de la Malaisie, des Philippines, de Singapour, du Swaziland et de Trinité-et-Tobago. Leur ratio impôts/PIB s'échelonne de 13.6 % à 45.9 %, et dans la plupart des pays, il est proche de la moyenne, qui s'établit à 30.5 % (Tableau 3).

Dans 19 de ces pays, l'IRPP représente une part des recettes fiscales plus importante que l'IS (de 17.2 % à 55.2 % des recettes fiscales totales). Dans les pays qui font exception, à savoir la Malaisie, les Philippines, Singapour et Trinité-et-Tobago, les recettes tirées de l'IS sont deux à trois fois plus élevées que le produit de l'IRPP (comprises entre 25.2 % et 44 % des recettes fiscales totales). Les impôts sur les biens et services constituent la deuxième source de recettes fiscales (17 % à 40.3 % des recettes fiscales totales) dans tous les pays de ce groupe sauf en Belgique, aux États-Unis, au Luxembourg et en Suisse, où la deuxième place est occupée par les CSS. Dans 16 des 23 pays, la TVA est à l'origine de la plus grande source des recettes tirées des impôts sur les biens et services. Les pays qui se démarquent sont l'Australie, la Malaisie et les Philippines.

Tableau 3. Structure fiscale des pays où les impôts sur le revenu ont représenté une part importante des recettes fiscales en 2015

	IRPP	IS	CSS	TVA	Autres impôts sur les biens et services	Autres impôts	Ratio impôts/PIB
Danemark	55.2	5.6	0.1	20.0	11.6	7.5	45.9
Australie	41.5	15.3	0.0	13.0	14.5	15.8	28.2
États-Unis	40.5	8.5	23.7	0.0	17.0	10.3	26.2
Nouvelle-Zélande	38.1	13.8	0.0	29.7	8.7	9.8	33.0
Canada	36.9	9.9	15.1	13.2	9.9	15.1	32.0
Islande	36.7	6.5	9.8	22.6	9.7	14.6	36.7
Afrique du Sud	33.4	16.4	1.4	23.8	16.5	8.5	29.0
Irlande	31.6	11.3	16.8	19.7	12.9	7.6	23.1
Suisse	31.1	10.8	24.6	12.4	9.3	11.7	27.7
Finlande	30.2	4.9	28.9	20.6	11.8	3.5	43.9
Suède	29.1	6.9	22.4	20.9	7.2	13.6	43.3
Swaziland	28.7	19.7	10.7	27.5	10.2	3.2	15.3
Belgique	28.3	7.4	31.9	15.0	8.8	8.6	44.8
Norvège	27.9	11.5	27.3	21.4	9.0	2.9	38.3
Royaume-Uni	27.7	7.5	18.7	21.2	11.7	13.1	32.5
Italie	26.0	4.7	30.1	14.2	13.1	11.8	43.3
Luxembourg	24.5	11.9	29.0	17.6	7.9	9.2	36.8
Mexique	20.6	20.1	13.9	23.9	14.7	6.8	16.2
Corée	17.2	13.1	26.6	15.3	12.7	15.1	25.2
Trinité-et-Tobago	16.9	44.0	9.3	15.7	10.2	3.9	30.6
Singapour	16.6	25.6	0.0	18.6	13.1	26.1	13.6
Malaisie	14.8	42.5	1.6	15.2	16.5	9.3	15.3
Philippines	13.7	25.2	14.0	13.1	26.0	8.1	17.0

Note : Les pays sont classés en fonction de la part des recettes tirées de l'IRPP.

Source : OCDE (2018^[21]), *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques*, https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=RS_GBL

Les CSS génèrent une forte proportion des recettes fiscales (9.8 % à 31.9 %) dans la plupart des pays de l'OCDE apparaissant dans le tableau. Font exception l'Australie et la Nouvelle-Zélande, où elles ne sont pas prélevées, et le Danemark, où elles ne représentent que 0.1 %. Dans cinq pays, en l'occurrence la Belgique, la Corée, la Finlande, l'Italie et le Luxembourg, elles rapportent quasiment autant de recettes que les impôts sur le revenu. Elles sont nettement plus faibles dans les pays non membres de l'OCDE, représentant entre 1.4 % et 14 % des recettes fiscales totales, et elles n'existent pas à Singapour.

Dans ce groupe de pays, les autres impôts – autres que les impôts sur le revenu, les cotisations de sécurité sociale et les impôts sur les biens et services – occupent une place relativement importante, rapportant entre 2.9 % et 26.1 % des recettes fiscales totales. Ils comprennent principalement les impôts sur les salaires et sur le patrimoine, ainsi que les impôts non ventilables. C'est à Singapour que la part des recettes provenant des autres impôts est la plus élevée, et 50 % de ces recettes proviennent des impôts sur le patrimoine.

Pays dans lesquels les cotisations de sécurité sociale représentent la plus forte part des recettes fiscales

Le deuxième groupe comprend des pays où le produit des CSS constitue la plus grande part des recettes fiscales. Dans les 11 pays que compte ce groupe, les CSS sont à l'origine de 33.6 % à 43 % des recettes fiscales totales, ce qui représente entre 5.8 % et 16.8 % du PIB.

Tous les pays de ce groupe sauf le Panama sont membres de l'OCDE. Le ratio impôts/PIB global est compris entre 15.9 % et 45.2 % (Tableau 4).

La deuxième source de recettes fiscales est constituée par les impôts sur les biens et services pour sept pays de ce groupe et par les impôts sur le revenu pour trois autres (Allemagne, Autriche et Japon). Dans les 11 pays, les impôts sur les biens et services représentent de 21 % à 39.2 % des recettes fiscales totales et les recettes de TVA constituent plus de la moitié des recettes provenant des impôts sur les biens et services.

Les recettes tirées de l'IRPP sont supérieures à celles provenant de l'IS (en pourcentage des recettes fiscales totales) dans sept pays de ce groupe, le Panama, la République slovaque et la République tchèque faisant exception. Les recettes tirées des « autres impôts » sont relativement faibles, représentant de 1.8 % à 15.1 % des recettes fiscales totales.

Tableau 4. Structure fiscale des pays où les cotisations sociales ont représenté une part importante des recettes fiscales en 2015

	IRPP	IS	CSS	TVA	Autres impôts sur les biens et services	Autres impôts	Ratio impôts/PIB
République tchèque	10.7	10.8	43.0	21.7	11.7	2.0	33.3
République slovaque	9.7	11.5	42.7	21.3	12.4	2.4	32.3
Lituanie	13.3	5.3	40.1	26.7	12.6	2.1	28.9
Japon	18.9	12.3	39.4	13.7	7.3	8.4	30.7
Pologne	14.4	5.7	38.5	21.6	14.4	5.5	32.4
Pays-Bas	20.5	7.2	37.8	17.6	12.0	4.9	37.4
Allemagne	26.5	4.7	37.6	18.8	9.0	3.4	37.1
France	18.9	4.6	37.1	15.3	9.1	15.1	45.2
Panama	9.7	11.3	36.9	16.4	14.3	11.4	15.9
Espagne	21.3	7.0	33.8	19.0	10.7	8.2	33.8
Autriche	24.1	5.2	33.6	17.7	9.6	9.7	43.7

Note : Les pays sont classés en fonction de la part des recettes tirées des cotisations de sécurité sociale.

Source : OCDE (2018^[21]), *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques*, https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=RS_GBL

Pays dans lesquels les impôts sur les biens et services représentent la plus forte part des recettes fiscales

Le troisième groupe est formé de 46 pays dans lesquels les impôts sur les biens et services constituent la première source de recettes fiscales, représentant de 35.8 % à 78.9 % des recettes fiscales totales. Les pays de ce groupe sont situés en Afrique ou dans la région Amérique latine-Caraïbes, à l'exception de 10 pays, qui sont des pays d'Asie ou des pays membres de l'OCDE. Ils affichent un ratio impôts/PIB compris entre 10.8 % et 39 % et la moitié d'entre eux ont un ratio impôts/PIB proche de la moyenne, qui s'établit à 23.3 % (Tableau 5).

La TVA est à l'origine de la majeure partie des recettes provenant des impôts sur les biens et services dans tous les pays sauf neuf, où ces recettes proviennent essentiellement des autres impôts sur les biens et services. La part de la TVA dans les recettes fiscales totales est comprise entre 12.4 % et 56 % dans les pays de ce groupe, sauf à Cuba où un impôt sur les ventes remplace la TVA. En pourcentage du PIB, la part des recettes de TVA est élevée dans les pays de ce groupe parce que celle des impôts sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale est faible.

Dans 32 des pays, les impôts sur le revenu constituent la deuxième source de recettes fiscales et, contrairement à ce qui est observé dans les deux premiers groupes, dans 19 de ces pays²³, l'IS rapporte davantage de recettes que l'IRPP. Dans 12 autres pays, les cotisations de sécurité sociale, qui représentent de 22.2 % des recettes fiscales en Argentine à 39.7 % en Slovénie, constituent la deuxième source de recettes fiscales. Dans les deux pays restants (Bahamas et Côte d'Ivoire), ce sont les autres impôts qui occupent la deuxième position dans la structure fiscale.

La catégorie « autres impôts », qui complète la structure fiscale, représente de -2.2 % à 19.7 % des recettes fiscales totales. C'est en Colombie que ce pourcentage est le plus élevé. Dans ce pays, l'impôt sur le patrimoine est à l'origine de 55 % du produit des autres impôts.

Différences entre les 80 pays de la base de données au niveau des types d'impôts

Les sous-parties précédentes portaient sur la structure fiscale de groupes de pays dont l'impôt sur le revenu, les cotisations sociales ou les impôts sur les biens et services constituent la première source de recettes fiscales. Celle-ci analyse les différences observées entre tous les pays étudiés en ce qui concerne les types d'impôts.

Lorsque les 80 pays sont pris en compte, les recettes tirées de l'IRPP sont comprises entre 0.3 % en Côte d'Ivoire et 55.2 % au Danemark. L'IRPP représente plus de 16.5 % de la structure fiscale dans la moitié des pays. Dans la plupart des pays de l'OCDE, la part de l'IRPP est plus élevée que dans les pays d'Afrique et de la région Amérique latine-Caraïbes, sauf en Afrique du Sud et au Swaziland, où l'IRPP rapporte une proportion relativement importante des recettes fiscales (33.4 % et 28.7 % respectivement). Les Bahamas se distinguent des autres pays par l'absence d'impôts sur le revenu.

Tous pays confondus, la part de l'IS est comprise entre 4 % et 44 %. Les Bahamas se démarquent parce que l'IS n'est pas prélevé. C'est à Trinité-et-Tobago et en Malaisie que la part de l'IS est la plus élevée, dépassant 42 % de l'ensemble des recettes fiscales. Ces deux pays dépendent fortement des recettes tirées de l'impôt acquitté par les sociétés du secteur pétrolier. Ainsi, à Trinité-et-Tobago, plus de 50 % des recettes tirées de l'IS proviennent des sociétés pétrolières.

C'est dans les pays de l'OCDE que la part des CSS est la plus forte (représentant en moyenne 25.8 % des recettes fiscales totales), à ceci près qu'en 2015, cette part était supérieure à la moyenne de l'OCDE au Brésil, au Costa Rica, au Panama, au Paraguay, en Tunisie et en Uruguay.

La taxe sur la valeur ajoutée rapporte une très forte proportion des recettes fiscales collectées dans les pays d'Afrique et de la région Amérique latine-Caraïbes. Elle constitue la première source de recettes fiscales dans 11 pays d'Afrique et dans 15 pays de la région Amérique latine-Caraïbes. Elle représente également la principale composante des impôts sur les biens et services, sauf en Argentine, aux Bahamas, au Belize, en Côte d'Ivoire, à Cuba, au Guyana, en Jamaïque et au Kenya, où les autres impôts sur les biens et services génèrent une part plus importante des recettes fiscales totales. Dans la zone OCDE, les recettes de TVA ne représentent la première source de recettes fiscales que dans trois pays (Chili, Israël et Mexique), dont deux font également partie de la région Amérique latine-Caraïbes.

²³ Pour l'Équateur, le Nicaragua et le Venezuela, seules les données se rapportant aux recettes de l'impôt sur le revenu non ventilées (rubrique 1000) sont disponibles.

Tableau 5. Structure fiscale des pays où les impôts sur les biens et services ont représenté une part importante des recettes fiscales en 2015

	IRPP	IS	CSS	TVA	Autres impôts sur les biens et services	Autres impôts	Ratio impôts/PIB
Venezuela	3.0	56.0	16.7	24.2	20.8
Togo	4.6	14.0	..	44.2	34.7	2.5	21.3
Chili	9.8	21.0	6.9	40.8	13.3	8.1	20.5
Pérou	10.5	23.0	12.0	40.3	8.0	6.1	17.2
République démocratique du Congo	13.3	18.3	..	39.3	25.4	3.6	10.8
El Salvador	16.5	13.9	10.9	39.3	11.2	8.4	17.2
Guatemala	3.0	19.6	16.6	38.6	14.0	8.2	12.4
Paraguay	1.8	13.4	27.3	37.8	18.0	1.7	17.9
Cap Vert	17.4	14.4	0.2	37.6	28.6	1.9	19.2
Sénégal	15.7	8.7	5.0	36.1	27.7	6.7	20.8
République dominicaine	8.6	14.9	0.4	35.5	30.6	10.0	13.5
Ghana	17.1	18.4	1.4	34.9	30.4	-2.2	15.0
Maurice	9.5	13.7	5.2	34.9	29.3	7.5	19.9
Cameroun	6.7	19.5	5.8	34.7	23.5	9.8	16.4
Honduras	9.1	17.6	14.5	34.6	21.4	2.8	20.4
Ouganda	24.6	7.4	..	34.0	32.4	1.7	12.5
Bolivie	0.8	19.6	15.7	33.0	22.2	8.7	27.6
Niger	6.3	18.3	4.7	33.0	26.9	10.8	17.0
Jamaïque	17.4	9.4	3.8	31.7	24.6	13.0	25.7
Barbade	14.7	7.6	18.8	31.4	18.6	8.9	33.6
Indonésie	21.5	22.7	..	31.1	13.2	11.5	11.8
Rwanda	22.3	15.6	6.0	30.8	25.2	0.1	16.7
Équateur	23.9	30.0	22.6	23.5	21.1
Maroc	14.5	16.3	17.0	29.4	14.2	8.6	26.1
Belize	8.7	16.8	8.1	29.0	32.4	5.0	27.3
Uruguay	11.5	9.4	27.6	28.9	13.7	8.8	27.0
Estonie	17.2	6.2	33.4	27.3	14.5	1.3	33.9
Nicaragua	23.5	26.7	20.4	29.4	22.3
Lettonie	20.4	5.5	28.7	26.5	14.8	4.0	29.0
Colombie	5.9	24.7	12.1	25.0	12.5	19.7	20.8
Israël	19.4	9.5	16.4	24.9	13.0	16.7	31.3
Hongrie	13.7	4.6	32.4	24.9	18.8	5.5	39.0
Portugal	21.2	9.0	26.1	24.8	13.6	5.3	34.6
Kenya	26.6	11.8	0.0	24.8	26.9	9.9	18.4
Argentine	10.0	9.9	22.2	23.1	24.4	10.4	32.0
Slovénie	14.0	4.0	39.7	22.9	17.1	2.2	36.6
Brésil	7.8	8.6	25.9	22.5	18.8	16.4	32.0
Guyane	14.6	19.5	10.4	22.1	30.4	3.0	24.2
Costa Rica	6.0	10.3	28.0	20.9	20.8	14.0	22.6
Turquie	14.6	5.7	29.0	20.6	23.7	6.4	25.1
Grèce	15.0	5.9	29.4	20.1	19.2	10.2	36.4
Côte d'Ivoire	0.3	11.0	11.2	19.9	42.7	14.8	17.6
Tunisie	19.5	10.4	29.5	19.8	16.0	4.8	30.3
Kazakhstan	9.4	29.4	3.8	14.8	31.6	10.9	15.5
Bahamas	0.0	0.0	14.8	12.4	55.9	16.9	19.9
Cuba	5.5	14.4	12.9	0.0	52.8	14.4	38.6

Note : Les pays sont classés en fonction de la part des recettes tirées de la TVA. Pour l'Équateur, le Nicaragua et le Venezuela, plus d'un tiers des recettes tirées des impôts sur le revenu ne peut être ventilé entre IS (1200) et IRPP (1100). En conséquence, seules les données relatives à la catégorie « impôts sur le revenu » dans son ensemble (1000) sont disponibles.

Source : OCDE (2018^[21]), *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques*, https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=RS_GBL

Le produit des autres impôts sur les biens et services – tous les impôts sur la consommation autres que la TVA – représente de 7.2 % des recettes fiscales en Suède à 55.9 % aux Bahamas. La part de tous les autres impôts dans les recettes fiscales totales est comprise entre -2.2 % au Ghana²⁴ et 19.7 % en Colombie. Les impôts relevant de cette catégorie sont principalement les impôts sur les salaires, les impôts sur le patrimoine et les autres impôts non ventilables²⁵.

Évolution des structures fiscales entre 2000 et 2015

La structure fiscale des différents pays a considérablement changé entre 2000 et 2015. Dans un quart des pays, dont la majorité sont situés en Afrique et dans la région Amérique latine-Caraïbes, le poids des principaux types d'impôts a fortement augmenté. La fiscalité des revenus a diminué dans 12 pays, dans lesquels le ratio impôts/PIB global a lui aussi régressé. Dans 61 pays, les recettes de TVA ont augmenté en pourcentage du PIB et dans 37 de ces pays, cette hausse s'est accompagnée d'une diminution du poids des autres impôts sur les biens et services. Les modifications de la structure fiscale peuvent être dues à un transfert d'un impôt à un autre et n'ont alors qu'un faible impact sur le niveau global des recettes fiscales, ou à une forte hausse ou baisse des recettes provenant d'une catégorie d'impôt en particulier, auquel cas elles ont un impact plus fort sur les recettes fiscales²⁶.

Dans neuf pays, l'impôt qui occupait la première place dans la structure fiscale n'était plus le même en 2015 qu'en 2000. En Indonésie, au Kazakhstan et en Israël, alors que les impôts sur le revenu, les bénéfiques et les gains en capital constituaient la principale source de recettes fiscales en 2000, en 2015, ce sont les impôts sur les biens et services qui rapportaient la plus grande partie des recettes. En Slovaquie, les CSS ont été supplantées par les impôts sur les biens et services, tandis qu'en Lituanie, elles ont remplacé les impôts sur les biens et services en tant que première source de recettes fiscales. Au Mexique, en Islande, aux Philippines et en Corée, en 2015, ce sont les impôts sur le revenu qui rapportaient le plus de recettes fiscales, et non les impôts sur les biens et services comme en 2000.

Un examen de l'évolution des structures fiscales des pays entre 2000 et 2015 permet de dégager trois grandes tendances :

- Une forte progression de la plupart des principales catégories d'impôts. Dans un quart des pays, le ratio impôts/PIB global a évolué de plus de 4.9 points de

²⁴ Au Ghana et en Ouganda, les remboursements d'impôts qui ne peuvent pas être affectés aux principales catégories d'impôts sont affectés à la catégorie « autres impôts », raison pour laquelle la part de la catégorie « autres impôts » est négative pour ces deux pays.

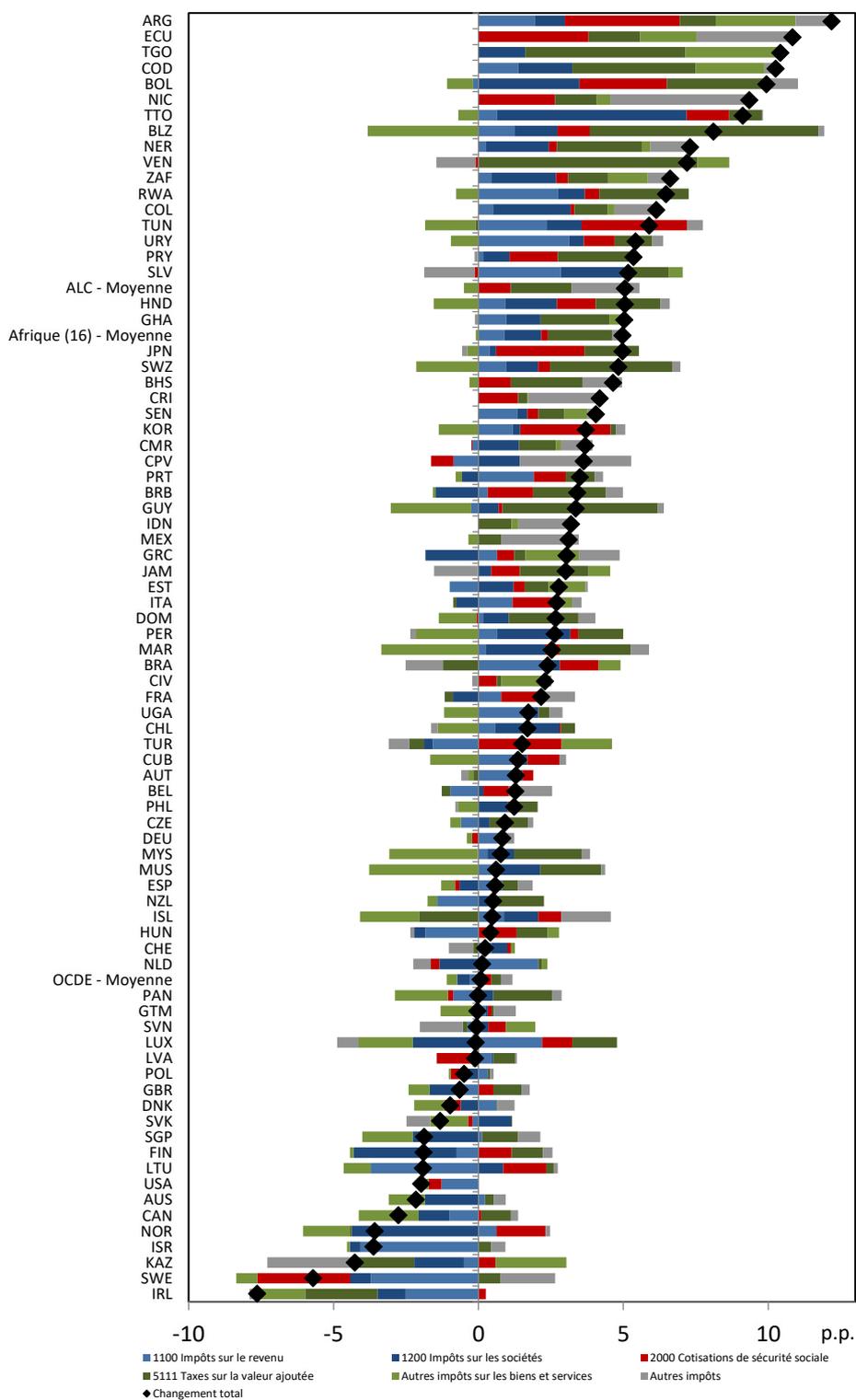
²⁵ Les autres impôts non ventilables sont des impôts sur le revenu qu'il n'est pas possible d'affecter à la catégorie IRPP ou à la catégorie IS pour des raisons techniques ou à cause de l'absence de données. Ces recettes sont généralement faibles et ne concernent que quelques pays.

²⁶ L'évolution du ratio impôts/PIB global représente la moyenne des évolutions des recettes provenant des différents types d'impôts, les effets opposés s'annulant. Une stabilité du ratio impôts/PIB global peut s'expliquer par des évolutions de signe opposé

pourcentage entre 2000 et 2015. Ces 20 pays sont tous des pays d'Afrique ou de la région Amérique latine-Caraïbes, exception faite du Japon. Tous ont vu les recettes fiscales augmenter (en pourcentage du PIB) dans la plupart des principales catégories d'impôts (notamment IRPP, IS, CSS et TVA). Ce sont les recettes de TVA qui ont le plus progressé, tandis que celles tirées des autres impôts sur les biens et services ont diminué légèrement dans neuf pays.

- Une diminution de l'imposition des revenus. Cette tendance peut elle-même être décomposée selon qu'elle a entraîné une baisse des recettes fiscales globales ou a été relativement neutre (ce qui est le signe d'un déplacement de la fiscalité vers une autre assiette que le revenu).

Graphique 7. Évolution du ratio impôts/PIB décomposée par type d'impôt, 2000-2015

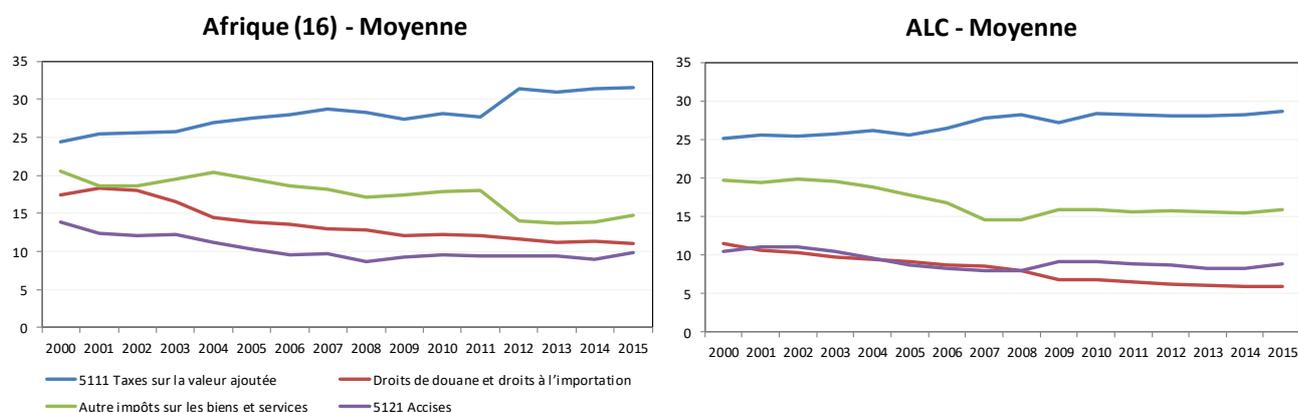


Note : Le Kenya n'apparaît pas faute de données relatives aux recettes fiscales de 2000.
 Source : OCDE (2018^[21]), *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques*,
https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=RS_GBL

- Diminution du niveau de la fiscalité en général. Douze pays (Australie, Canada, États-Unis, Finlande, Irlande, Israël, Kazakhstan, Lituanie, Norvège, Singapour, Suède et Royaume-Uni) ont vu leur ratio impôts/PIB global diminuer de plus de 0.5 point de pourcentage en raison de la baisse des recettes tirées de l'impôt sur le revenu. Cette évolution est principalement imputable à une baisse comprise entre 1.3 et 4.4 points de pourcentage du produit des impôts sur le revenu (IRPP et IS) en pourcentage du PIB.
- Diminution sans effet sur les recettes fiscales (évolution du ratio impôts/PIB comprise entre -0.5 et 0.5 points de pourcentage). Dans cinq pays (Luxembourg, Pays-Bas, Panama, Pologne et Slovénie), l'IRPP et l'IS ont connu une évolution (en pourcentage du PIB) d'ampleur similaire mais de direction opposée. Dans six autres, les recettes tirées des impôts sur le revenu (en pourcentage du PIB) ont globalement diminué mais celles provenant des autres impôts ont augmenté.
- Une hausse des recettes de TVA, souvent accompagnée d'une baisse équivalente du produit des autres impôts sur les biens et services. Dans 13 pays africains, 23 pays de la région Amérique latine-Caraïbes, six pays d'Asie, 22 pays de l'OCDE et en Lituanie, les recettes de TVA (en pourcentage du PIB) ont connu une hausse comprise entre 0.1 % et 7.9 % au cours de la période 2000-15. Dans certains cas (par exemple aux Bahamas, au Rwanda et au Swaziland), cette progression s'explique par l'introduction de la TVA. Dans 37 des 61 pays de ce groupe, elle est due à un transfert des autres impôts sur les biens et services vers la TVA. Dans certains pays (comme l'Espagne, le Luxembourg, la Malaisie, le Maroc, le Panama et l'Uruguay), la hausse des recettes de TVA et la baisse du produit des autres impôts sur les biens et services ont été d'ampleur quasi identique.

Dans la plupart des pays d'Afrique et de la région Amérique latine-Caraïbes, les recettes tirées de la TVA ont augmenté en pourcentage du PIB et des recettes fiscales totales entre 2000 et 2015 (Graphique 8) En moyenne dans les pays d'Afrique, leur part dans les recettes fiscales totales est passée de 24.4 % en 2000 à 31.5 % en 2015. Dans la région Amérique latine-Caraïbes, elle est passée de 25.1 % en 2000 à 28.6 % en 2015 en moyenne. Dans le même temps, le produit des droits de douane et des droits à l'importation a diminué, principalement sous l'effet de la libéralisation des échanges. La diminution des recettes tirées des impôts sur les autres biens et services est essentiellement due à la baisse du produit des accises.

Graphique 8. Recettes fiscales moyennes (en pourcentage des recettes fiscales totales) tirées des impôts sur les biens et services en Afrique (16 pays) et dans la région Amérique latine-Caraïbes, 2000-2015



Source : OCDE (2018^[21]), Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques, https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=RS_GBL

Liens entre le PIB par habitant, la structure fiscale et le ratio impôts/PIB

Le ratio impôts/PIB d'un pays résulte de la conjugaison de plusieurs facteurs, dont les décisions en matière de politique fiscale et d'administration de l'impôt, la structure économique et les autres caractéristiques macroéconomiques du pays. De nombreuses études ont été réalisées pour permettre une meilleure compréhension de ces facteurs (Koenig et Wagener, 2012^[14] ; Tosun et Abizadeh, 2005^[15] ; Xing, 2011^[16]). Cette section présente les résultats d'une analyse préliminaire des liens entre certaines de ces caractéristiques, en l'occurrence entre le niveau de revenu et le ratio impôts/PIB et entre le poids des différents types d'impôts dans la structure fiscale des pays et le ratio impôts/PIB de ces pays.

Lien entre PIB par habitant et ratio impôts/PIB

Comme souligné précédemment, le ratio impôts/PIB d'un pays est influencé par divers facteurs, dont le revenu national. L'existence d'une corrélation positive entre le PIB par habitant et le ratio impôts/PIB est démontrée dans les études empiriques consacrées aux déterminants des recettes fiscales et à la capacité fiscale (Gupta, 2007^[27] ; Morrissey et al., 2016^[28] ; Le, Moreno-Dodson et Bayraktar, 2012^[29] ; Teera et Hudson, 2004^[30] ; Baiardi et al., 2017^[31] ; Castro et Camarillo, 2017^[32]), même si de multiples autres facteurs économiques et démographiques (dont la taille de la population, la dotation en ressources, l'ouverture aux échanges, la composition sectorielle de l'économie, le degré de corruption et la lourdeur de l'administration) doivent également être pris en compte dans la mesure de la capacité fiscale d'une économie.

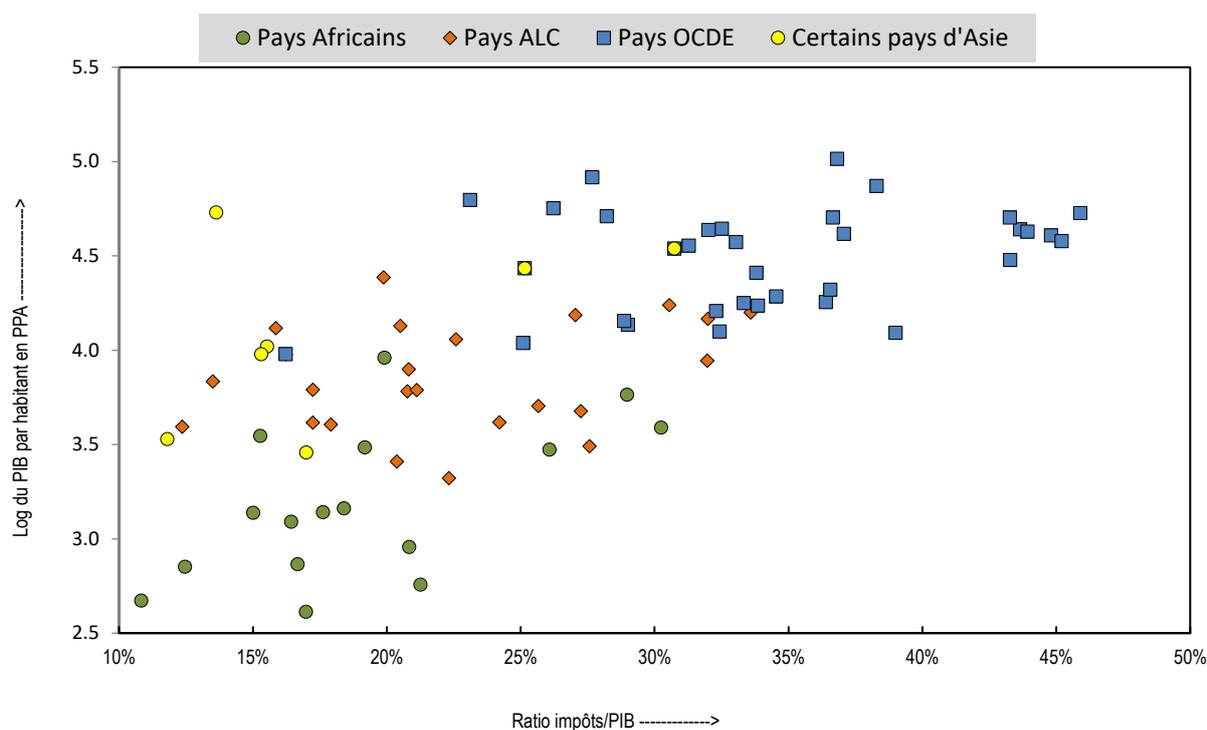
En 2015, le ratio impôts/PIB des pays inclus dans la *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques* était corrélé positivement avec le logarithme du PIB par habitant, ce qui est conforme aux conclusions des études existantes (Graphique 9). En d'autres termes, les pays qui affichent un PIB par habitant plus élevé enregistrent également un ratio impôts/PIB plus élevé, même si cette corrélation ne signifie pas qu'il existe une relation de cause à effet et ne justifie pas l'adoption de mesures sans prise en compte des

autres facteurs qui jouent un rôle dans la capacité fiscale et le niveau d'imposition. De même, le rôle des recettes non fiscales dans le financement des services publics doit également être pris en considération étant donné que l'importance de ces recettes est variable d'un pays à l'autre.

Le Graphique 9 présente également le lien entre ratio impôts/PIB et PIB par habitant :

- Beaucoup de pays africains cumulent un revenu relativement faible et un ratio impôts/PIB inférieur à 25 %.
- Dans les sept pays d'Asie, même si aucun dénominateur commun ne se dégage, la plupart de ces pays ont un PIB par habitant moyen voire élevé mais un ratio impôts/PIB inférieur à celui de la majorité des pays de l'OCDE.
- Les pays de la région Amérique latine-Caraïbes se caractérisent par un PIB par habitant moyen et un ratio impôts/PIB compris entre 12.4 % et 38.6 %.
- La plupart des pays de l'OCDE affichent un ratio impôts/PIB supérieur à 25 % et font partie des pays dont le PIB par habitant est le plus élevé.

Graphique 9. Ratio impôts/PIB et logarithme du PIB par habitant en 2015



Note : Indiquez la note ici. S'il n'y a pas de note, supprimer la ligne *Note* : Soixante-dix-neuf pays apparaissent sur le Graphique 9 (Cuba n'apparaît pas faute de données relatives au PIB par habitant). Les moyennes régionales ne sont pas présentées.

Source : OCDE (2018^[21]), *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques*, https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=RS_GBL. Fonds monétaire international (2017^[33]), *World Economic Outlook Database*, <https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2017/02/weodata/index.aspx>.

Ratio impôts/PIB et poids relatif des principaux types d'impôts

Les sections précédentes ont été consacrées au niveau d'imposition et à la structure fiscale des pays de la *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques*. Cette

partie présente les premiers résultats d'une étude préliminaire des liens entre ces deux indicateurs – liens entre niveau d'imposition et structure fiscale et inversement – réalisée au moyen d'une analyse de corrélation. Elle évoque ensuite les pistes de recherche qui pourraient être explorées davantage à partir de la base de données.

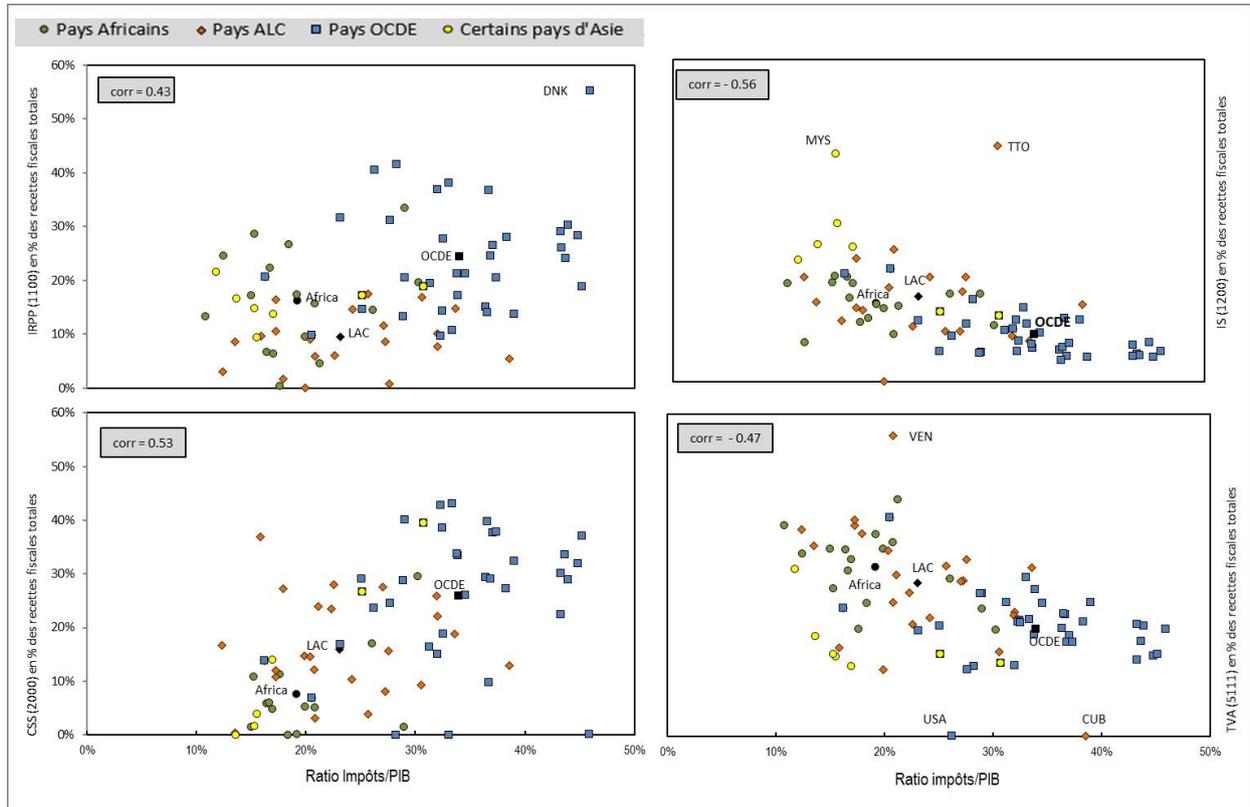
Le Graphique 10 présente des nuages de points qui mettent en évidence le lien entre le ratio impôts/PIB et quatre impôts importants existant dans la quasi-totalité des économies, exprimés en pourcentage des recettes fiscales totales (IRPP, IS, CSS et TVA). Chaque point représente un pays et les couleurs permettent de visualiser la répartition par région. Les premières observations qui se dégagent de l'analyse sont les suivantes :

- La corrélation entre l'IRPP en pourcentage des recettes fiscales totales et le ratio impôts/PIB est positive, ce qui signifie que dans les pays qui affichent un ratio impôts/PIB relativement élevé, la part des recettes tirées de l'IRPP est relativement importante. En moyenne, c'est dans les pays de l'OCDE que l'IRPP représente la plus grande part des recettes fiscales et dans les pays de la région Amérique latine-Caraïbes que cette part est la plus faible.
- Il existe une corrélation négative entre l'IS et le ratio impôts/PIB. En d'autres termes, dans les pays qui affichent un ratio impôts/PIB relativement élevé, le produit de l'IS représente une partie plus faible des recettes fiscales totales. La part de l'IS est similaire en Afrique et dans la région Amérique latine-Caraïbes, mais les pays de la région Amérique latine-Caraïbes ont généralement un ratio impôts/PIB plus élevé. C'est dans un groupe de pays de l'OCDE que la part de l'IS dans les recettes fiscales totales est la plus faible, alors que les pays de l'OCDE font partie de ceux qui ont le ratio impôts/PIB le plus élevé. Les deux pays correspondant à des valeurs extrêmes sont la Malaisie et Trinité-et-Tobago, où l'IS est la première source de recettes fiscales, rapportant plus de 40 % des recettes fiscales totales.
- Les cotisations de sécurité sociale (en pourcentage des recettes fiscales totales) sont généralement plus élevées dans les pays où le ratio impôts/PIB est plus élevé, même si certains pays font peut-être appel à d'autres sources pour financer leurs systèmes de protection sociale. Ce lien est matérialisé par l'existence d'une forte corrélation positive (0.53). En moyenne, la part des CSS dans les recettes fiscales totales est plus faible dans les pays d'Afrique²⁷ que dans ceux de la région Amérique latine-Caraïbes, l'écart étant de 8.4 points de pourcentage. À titre de comparaison, le ratio impôts/PIB moyen des pays africains est inférieur de 4.1 points de pourcentage à celui de la région Amérique latine-Caraïbes. En 2015, les CSS étaient nulles en Australie, au Kenya, en Nouvelle-Zélande et à Singapour.
- Des recettes de TVA élevées en pourcentage des recettes fiscales totales vont de pair avec un ratio impôts/PIB plus faible. Cette corrélation négative (-0.47) signifie que les pays qui dépendent davantage des recettes de TVA ont généralement un ratio impôts/PIB plus faible. C'est en Afrique que la part de la TVA est la plus élevée, s'établissant à 31.5 % en moyenne, puis dans la région Amérique latine-Caraïbes, où elle est de 28.6 %. C'est dans les pays de l'OCDE, où l'on rencontre les ratios impôts/PIB les plus élevés, que les recettes de TVA représentent la plus faible part des recettes fiscales totales (20 % en moyenne). Les pays qui affichent

²⁷ Les données relatives aux CSS en 2015 n'étaient pas disponibles pour l'Indonésie, l'Ouganda, la République démocratique du Congo et le Togo. Pour l'Afrique, la moyenne des recettes tirées des CSS en pourcentage du PIB a donc été calculée sur la base des pays pour lesquels les données nécessaires étaient disponibles.

des valeurs extrêmes sont le Venezuela, où le produit de la TVA représente 56 % des recettes fiscales, soit la part la plus élevée, ainsi que Cuba et les États-Unis, où les recettes de TVA sont nulles parce que la TVA n'est pas appliquée.

Graphique 10. Ratio impôts/PIB et catégories d'impôts en pourcentage des recettes fiscales totales en Afrique, Asie, Amérique latine-Caraïbe et dans la zone OCDE, 2015



Source : OCDE (2018^[21]), *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques*, https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=RS_GBL

Les premières observations issues de l'analyse de corrélation mettent en évidence quelques pistes de recherche pour l'avenir. Premièrement, lorsque le PIB par habitant est relativement élevé, le ratio impôts/PIB augmente jusqu'à un certain niveau, à partir duquel il reste stable même lorsque le revenu par habitant augmente. Deuxièmement, il existe une corrélation positive entre la part de l'IRPP et celle des CSS (dans les recettes fiscales totales) et le ratio impôts/PIB, ce qui signifie que les pays qui tirent une partie relativement importante de leurs recettes fiscales de l'IRPP et des CSS se caractérisent généralement par un ratio impôts/PIB plus élevé. Cette corrélation pourrait s'expliquer par le rôle redistributif de ces deux impôts, qui sont les instruments de redistribution privilégiés par la plupart des pays. À l'inverse, il existe une corrélation négative entre l'IS et la TVA (en pourcentage des recettes totales) et le ratio impôts/PIB. En conséquence, les pays dans lesquels l'IS et la TVA occupent une place plus importante sont généralement des pays dont le ratio impôts/PIB est plus faible. Ces corrélations apparentes entre ratio impôts/PIB, PIB par habitant et poids relatif des différents types d'impôts doivent être interprétées avec

prudence parce qu'elles peuvent s'expliquer par diverses raisons. Toutefois, ces observations permettent d'identifier d'intéressantes pistes pour des travaux ultérieurs.

Conclusion

La *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques* permet de mesurer les évolutions du niveau d'imposition et de la structure fiscale de 80 pays entre 1990 et 2015, notamment les changements intervenus au niveau des recettes fiscales dans les différents pays et régions de la base de données. Dans cet ensemble de pays, le ratio impôts/PIB était compris entre 10.8 % et 45.9 % en 2015. Il s'échelonnait de 18.2 % à 33.2 % dans la moitié des pays et le ratio médian s'établissait à 26.2 %. Le ratio impôts/PIB était généralement plus élevé dans les pays de l'OCDE, tandis qu'il était inférieur au niveau médian dans beaucoup de pays d'Afrique, d'Asie et de la région Amérique latine-Caraïbes, de même que dans deux pays de l'OCDE.

Depuis 2000, les niveaux d'imposition des pays examinés convergent dans le sens d'une augmentation globale des recettes fiscales. Ainsi, les trois quarts des pays ont vu leur ratio impôts/PIB progresser depuis 2000. Dans la moitié des pays, le ratio a gagné 0.1 à 4.9 points de pourcentage et dans un quart des pays, dont la plupart sont situés en Afrique ou dans la région Amérique latine-Caraïbes, il a augmenté de plus de 4.9 points de pourcentage. Parmi les exceptions notables figurent l'Irlande, le Kazakhstan et la Suède, dont le ratio impôts/PIB a perdu plus de quatre points de pourcentage entre 2000 et 2015. De manière générale, le ratio impôts/PIB a moins augmenté dans les pays où il était déjà élevé, tandis qu'il a progressé davantage dans ceux où il était relativement faible. Il en résulte une distribution des ratios impôts/PIB entre pays plus homogène en 2015 qu'elle ne l'était en 2000.

Les structures fiscales diffèrent grandement d'une région à l'autre. En Afrique (16 pays) et dans la région Amérique latine-Caraïbes, les impôts sur les biens et services, notamment la TVA, représentent en moyenne la principale source de recettes fiscales. Les CSS et l'IRPP constituent en moyenne une part plus importante des ressources fiscales dans la région Amérique latine-Caraïbes qu'en Afrique. En moyenne dans la zone OCDE, les CSS et l'IRPP constituent la principale source de recettes fiscales, tandis que les recettes de TVA représentent une part plus faible des recettes fiscales totales, mais se situent à un niveau similaire en pourcentage du PIB.

Une répartition des 80 pays en trois groupes selon que leur premier poste de recettes fiscales est l'impôt sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital, les CSS ou les impôts sur les biens et services permet de tirer les conclusions suivantes :

- En 2015, les impôts sur le revenu étaient la principale source de recettes fiscales dans 23 pays. Dans 19 de ces pays, c'est l'IRPP qui occupait la place la plus importante, tandis que dans les quatre pays restants, c'est l'IS qui rapportait le plus de recettes.
- Les CSS constituaient le premier poste de recettes fiscales dans 11 pays. Tous ces pays sauf la Lituanie et le Panama sont membres de l'OCDE et accordent en principe une place plus importante à l'IRPP que d'autres pays.
- Les impôts sur les biens et services constituaient la principale source de recettes fiscales dans 46 pays, notamment dans la plupart des pays d'Afrique et de la région Amérique latine-Caraïbes. Le produit de la TVA constituait la principale composante de ces recettes dans 37 pays. Dans 19 de ces pays, l'IS rapportait une plus grande part des recettes fiscales que l'IRPP.

Le document présente également une analyse de l'évolution dans le temps de la structure fiscale des pays de la base de données. Trois évolutions différentes ont été observées :

- Dans un quart des pays, tous situés en Afrique ou dans la région Amérique latine-Caraïbes à l'exception du Japon, le produit des principaux impôts a sensiblement augmenté et le ratio impôts/PIB global a connu une nette progression (supérieure à 4.9 points de pourcentage) entre 2000 et 2015.
- Dans les pays, essentiellement situés en Asie ou dans la zone OCDE, qui ont vu leur ratio impôts/PIB diminuer entre 2000 et 2015, cette baisse était souvent imputable à une diminution du produit de l'impôt sur le revenu. Dans certains cas, l'évolution de la structure fiscale a été neutre pour les recettes : ces pays ont vu diminuer le produit d'au moins une composante de l'impôt sur le revenu et augmenter les recettes tirées d'un autre type d'impôt, ce qui signifie qu'il y a eu un déplacement de la fiscalité vers une autre assiette que le revenu.
- Dans 61 pays, répartis entre les quatre régions, les recettes tirées de la TVA ont augmenté. Dans 37 d'entre eux, le produit des autres impôts sur les biens et services a subi une baisse équivalente.

Enfin, l'analyse de corrélation confirme les constatations des études existantes, à savoir que les pays dont le PIB par habitant est relativement élevé se caractérisent généralement par un ratio impôts/PIB plus élevé. L'analyse préliminaire révèle en outre que dans les pays de la base de données, il existe des corrélations entre le niveau des recettes fiscales et la structure fiscale. Plus précisément, lorsque les recettes tirées de l'IRRP et des CSS occupent une place plus importante, le niveau des recettes fiscales totales est plus élevé également, alors que l'inverse est vrai s'agissant de la TVA et de l'IS. Il serait intéressant d'utiliser la *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques* pour approfondir l'analyse et tenter de mieux comprendre les facteurs qui exercent une influence sur les structures fiscales et leurs liens avec le niveau de revenu et le niveau des recettes fiscales totales.

Références

- Addison, T. et J. Levin (2012), « The Determinants of Tax Revenue in Sub-Saharan Africa », [18]
Swedish Business School at Örebro University, <http://oru.diva-portal.org/smash/record.jsf?pid=diva2%3A570456&dswid=4207>.
- Baiardi, D. et al. (2017), « Tax Policy and Economic Growth: Does It Really Matter? », [31]
CESifo Working Paper, No. 6343,
https://www.econstor.eu/bitstream/10419/155585/1/cesifo1_wp6343.pdf.
- Becker, J. and M. Elsayyad (2009), « The evolution and convergence of OECD tax systems », [22]
 vol. 44/2, pp. 105-113, <https://link.springer.com/content/pdf/10.1007%2Fs10272-009-0284-0.pdf>.
- Castro, G. et D. Camarillo (2017), « Determinants of tax revenue in OECD countries over the [32]
 period 2001–2011 », *Contaduría y administración*, vol. 59/3, pp. 35-59,
[https://doi.org/10.1016/S0186-1042\(14\)71265-3](https://doi.org/10.1016/S0186-1042(14)71265-3).
- Commission européenne (2010), *Système européen des comptes - SEC 2010*, Office des [12]
 publications de l'Union européenne, Luxembourg,
<http://ec.europa.eu/eurostat/documents/3859598/5925793/KS-02-13-269-FR.PDF/cfd0cb42-e51a-47ce-85da-1fbf1de5c86c>.
- Commission européenne et al. (2009), *Système de comptabilité nationale 2008*, publication [11]
 des Nations Unies, <https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/docs/SNA2008FR.pdf>.
- Delgado, F. (2013), « Are Taxes Converging in Europe? Trends and Some Insights into the [24]
 Effect of Economic Crisis », *Journal of Global Economics*, <http://dx.doi.org/10.4172/2375-4389.1000102>.
- Delgado, F. et M. Presno (2011), « Convergence of fiscal pressure in the EU: a time series [25]
 approach », *Applied Economics*, vol. 43/28, pp. 4257-4267,
<http://dx.doi.org/10.1080/00036846.2010.491449>.
- FMI (2017), *World Economic Outlook Database*, [33]
<https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2017/02/weodata/index.aspx>.
- FMI (2014), *Government Finance Statistics Manual 2014*, Publications du Fonds monétaire [13]
 international, Fonds monétaire international, Washington, D.C.,
<https://www.imf.org/external/Pubs/FT/GFS/Manual/2014/gfsfinal.pdf>.
- Gupta, A. (2007), « Determinants of tax revenue efforts in developing countries », [27]
International Monetary Fund, Working Paper, vol. 7/184,
<http://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2016/12/31/Determinants-of-Tax-Revenue-Efforts-in-Developing-Countries-21040>.
- International Tax Compact (2015), *Addis Tax Initiative*, <https://www.addistaxinitiative.net/fr/>. [6]
- Koenig, T. et A. Wagener (2012), « Culture and Tax Structures », *CESIFO Working Paper* [14]
 No. 3748, http://www.cesifo-group.de/DocDL/cesifo1_wp3748.pdf.
- Le, T., B. Moreno-Dodson et N. Bayraktar (2012), « Tax capacity and tax effort: Extended [29]
 cross-country analysis from 1994 to 2009 », *The World Bank, Policy Research Working Paper* 6252,

- <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/12094/wps6252.pdf?sequence=1>.
- Morrissey, O. et al. (2016), « Tax revenue performance and vulnerability in developing countries », *The Journal of Development Studies*, vol. 52/12, pp. 1689-1703, [28]
<https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/00220388.2016.1153071?needAccess=true>.
- OCDE (2018), *Base de données des statistiques mondiales des recettes publiques*, [21]
http://dotstat.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=RS_GBL.
- OCDE (2017), *Revenue Statistics in Asian Countries 2017 : Trends in Indonesia, Japan, Kazakhstan, Korea, Malaysia, the Philippines and Singapore*, Éditions OCDE, Paris, [8]
<http://dx.doi.org/10.1787/9789264278943-en>.
- OCDE (2017), *Statistiques des recettes publiques : 1965-2016*, Éditions OCDE, Paris, [10]
<http://dx.doi.org/10.1787/9789264283206-fr>.
- OCDE (2016), *Classification des impôts de l'OCDE et Guide d'interprétation*, [17]
https://www.oecd-ilibrary.org/taxation/statistiques-des-recettes-publiques-1965-2016/classification-des-impots-de-l-ocde-et-guide-d-interpretation_rev_stats-2017-10-fr.
- OCDE (2014), *Coopération pour le développement 2014 : Mobiliser les ressources au service du développement durable*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/dcr-2014-fr>. [5]
- OCDE/ATAF/CUA (2017), *Statistiques des recettes publiques en Afrique*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264280854-en-fr>. [7]
- OCDE/BAD/UNCEA (2010), *Perspectives économiques en Afrique 2010*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2010-fr>. [2]
- OCDE/BAD/UNCEA (2010), *Perspectives économiques en Afrique 2010*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2010-fr>. [20]
- OCDE et al. (2018), *Revenue Statistics in Latin America and the Caribbean 2018*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/rev_lat_car-2018-en-fr. [9]
- Parlement européen (2014), *Tax revenue mobilisation in developing countries: issues and challenges*, Union européenne, [4]
http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2014/433849/EXPO-DEVE_ET%282014%29433849_EN.pdf.
- Profeta, P. et S. Scabrosetti (2010), « The Political Economy of Taxation: Lessons from Developing Countries », *Rivista di Politica Economica*, [19]
<http://www.rivistapoliticaeconomica.it/2009/apr-giu/Bernardi.pdf>.
- Švec Busowska, M. et L. Busowki (2016), « The Impact of Single Taxes on the Convergence of Taxation in the European Union », *Ekonomický časopis*, vol. 64/9, pp. 894-908, [23]
<https://www.sav.sk/journals/uploads/1219143109%2016%20Svec-Busovska-Busovsky%20+%20RS.pdf>.
- Te Velde, D. (2014), « Mobilisation and effective use of domestic resources for a transformative post-2015 agenda », *Overseas Development Institute, Background Note*, [3]
<https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9030.pdf>.
- Teera, J. et J. Hudson (2004), « Tax performance: a comparative study », *Journal of International Development*, vol. 16/6, pp. 785-802, <https://doi.org/10.1002/jid.1113>. [30]

- Tibulca, I. (2015), « Is there evidence of tax convergence in the European Union? », *Procedia Economics and Finance*, vol. 32, pp. 194-199, [https://doi.org/10.1016/S2212-5671\(15\)01382-9](https://doi.org/10.1016/S2212-5671(15)01382-9). [26]
- Tosun, M. et S. Abizadeh (2005), « Economic growth and tax components: an analysis of tax changes in OECD », *Applied Economics*, vol. 37/19, pp. 2251-2263, <https://doi.org/10.1080/00036840500293813>. [15]
- Wahrig, L. et I. Gancedo Vallina (2011), « The effect of the economic and financial crisis on government revenue and expenditure », *eurostat Statistics in focus*, vol. 45, pp. 1-11, http://www.investment-gateway.eu/images/documents/Effect_of_the_economic_and_financial_crisis_on_government_revenue_and_expenditure.pdf. [1]
- Xing, J. (2011), « Does tax structure affect economic growth? Empirical evidence from OECD countries », *Centre for Business Taxation Working Paper*, vol. 11/20, <http://eureka.sbs.ox.ac.uk/3213/>. [16]

Annexe A. Ratio impôts/PIB en 1990, 2000 et 2015

Tableau 6. Recettes fiscales totales en pourcentage du PIB

Pays	Codes pays (ISO)	1990	2000	2015	Première année pour laquelle les données sont disponibles
Afrique (16 pays) - Moyenne	Afrique	..	14.2	19.1	2000
Afrique du Sud	ZAF	23.9	22.4	29.0	1990
ALC - Moyenne	LAC	16.0	18.0	23.1	1990
Allemagne	DEU	34.8	36.2	37.1	1990
Argentine	ARG	13.7	19.8	32.0	1990
Australie	AUS	28.0	30.4	28.2	1990
Autriche	AUT	39.4	42.4	43.7	1990
Bahamas	BHS	12.3	15.2	19.9	1990
Barbade	BRB	23.2	30.2	33.6	1990
Belgique	BEL	41.2	43.5	44.8	1990
Belize	BLZ	21.8	19.1	27.3	1990
Bolivie	BOL	8.3	17.6	27.6	1990
Brésil	BRA	25.5	29.6	32.0	1990
Cabo Verde	CPV	10.5	15.6	19.2	1990
Cameroun	CMR	..	12.8	16.4	1993
Canada	CAN	35.2	34.8	32.0	1990
Chili	CHL	16.9	18.8	20.5	1990
Colombie	COL	10.6	14.6	20.8	1990
Corée	KOR	18.8	21.5	25.2	1990
Costa Rica	CRI	21.3	18.4	22.6	1990
Côte d'Ivoire	CIV	21.6	15.3	17.6	1990
Cuba	CUB	29.1	37.2	38.6	1990
Danemark	DNK	44.4	46.9	45.9	1990
El Salvador	SLV	10.5	12.1	17.2	1990
Équateur	ECU	7.3	10.3	21.1	1990
Espagne	ESP	31.6	33.2	33.8	1990
Estonie	EST	..	31.1	33.9	1995
États-Unis	USA	26.0	28.2	26.2	1990
Finlande	FIN	42.9	45.8	43.9	1990
France	FRA	41.0	43.1	45.2	1990
Ghana	GHA	..	10.0	15.0	2000
Grèce	GRC	25.2	33.4	36.4	1990
Guatemala	GTM	8.8	12.4	12.4	1990
Guyana	GUY	20.6	20.8	24.2	1990
Honduras	HND	16.2	15.3	20.4	1990
Hongrie	HUN	..	38.6	39.0	1991
Indonésie	IDN	..	8.6	11.8	1997
Irlande	IRL	32.4	30.8	23.1	1990
Islande	ISL	30.2	36.2	36.7	1990
Israël	ISR	..	34.9	31.3	1995
Italie	ITA	36.4	40.6	43.3	1990
Jamaïque	JAM	23.1	22.7	25.7	1990
Japon	JPN	28.2	25.8	30.7	1990
Kazakhstan	KAZ	..	19.8	15.5	1998
Kenya	KEN	18.4	2001
Lettonie	LVA	..	29.1	29.0	1995
Lituanie	LTU	..	30.8	28.9	1995

Luxembourg	LUX	33.5	36.9	36.8	1990
Malaisie	MYS	19.1	14.6	15.3	1990
Maroc	MAR	..	23.5	26.1	2000
Maurice	MUS	23.3	19.3	19.9	1990
Mexique	MEX	12.4	13.1	16.2	1990
Nicaragua	NIC	..	13.0	22.3	1991
Niger	NER	..	9.7	17.0	2000
Norvège	NOR	40.2	41.9	38.3	1990
Nouvelle-Zélande	NZL	36.2	32.5	33.0	1990
OCDE - Moyenne	OCDE	31.9	33.9	34.0	1990
Ouganda	UGA	..	10.7	12.5	1992
Panama	PAN	15.9	15.9	15.9	1990
Paraguay	PRY	5.8	12.6	17.9	1990
Pays-Bas	NLD	40.2	37.2	37.4	1990
Pérou	PER	12.1	14.6	17.2	1990
Philippines	PHL	..	15.8	17.0	1994
Pologne	POL	..	32.9	32.4	1991
Portugal	PRT	26.5	31.0	34.6	1990
République démocratique du Congo	COD	..	0.6	10.8	2000
République dominicaine	DOM	7.8	10.8	13.5	1990
République slovaque	SVK	..	33.6	32.3	1995
République tchèque	CZE	..	32.4	33.3	1993
Royaume-Uni	GBR	32.9	33.2	32.5	1990
Rwanda	RWA	..	10.2	16.7	1996
Sénégal	SEN	..	16.8	20.8	1997
Singapour	SGP	..	15.5	13.6	2000
Slovénie	SVN	..	36.6	36.6	1995
Suède	SWE	49.5	49.0	43.3	1990
Suisse	CHE	23.6	27.4	27.7	1990
Swaziland	SWZ	..	10.5	15.3	1995
Togo	TGO	..	10.9	21.3	2000
Trinité-et-Tobago	TTO	23.4	21.4	30.6	1990
Tunisie	TUN	..	24.4	30.3	2000
Turquie	TUR	14.5	23.6	25.1	1990
Uruguay	URY	19.6	21.6	27.0	1990
Venezuela	VEN	18.1	13.6	20.8	1990

Note : La base de données des recettes publiques de l'OCDE contient des données à compter de 1965 pour la plupart des pays de l'OCDE.

Source : OCDE (2018^[21]), *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques*, https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=RS_GBL

Annexe B. Guide technique et informations méthodologiques

L'annexe B présente la méthode employée pour actualiser la base de données. Elle décrit la couverture et les sources des données, le système de classification, les méthodes de compilation et d'actualisation, ainsi que les points forts et les limites de la série de données.

Couverture et sources des données

La nouvelle *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques* contient des informations sur 80 pays répartis dans le monde entier et couvre la période 1990-2015. Elle s'appuie sur les quatre publications annuelles de la série Statistiques des recettes publiques et inclut 16 pays d'Afrique, sept pays d'Asie, 25 pays de la région Amérique latine-Caraïbes, 35 pays de l'OCDE²⁸ et un pays de l'Union européenne non membre de l'OCDE (la Lituanie)²⁹. Une moyenne non pondérée a en outre été calculée pour trois groupes de pays : Afrique (16 pays)³⁰, Amérique latine-Caraïbes et zone OCDE³¹.

Le Guide d'interprétation de l'OCDE

Toutes les informations contenues dans la *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques* sont classées selon la classification des impôts de l'OCDE figurant dans le *Guide d'interprétation*, ce qui garantit une cohérence des données entre les pays et une granularité élevée des catégories d'impôts.

Selon la définition énoncée par l'OCDE dans le Guide d'interprétation et utilisée dans toutes les publications de la série Statistiques des recettes publiques, les impôts englobent les versements obligatoires effectués sans contrepartie au profit des administrations publiques. Ils sont sans contrepartie en ce sens que les prestations fournies par les administrations ne sont en principe pas proportionnelles aux versements. Dans la classification de l'OCDE, les impôts sont classés en fonction de leur assiette.

Le Guide d'interprétation constitue un cadre internationalement reconnu utilisé pour garantir la comparabilité des données entre les régions. Il est en outre harmonisé avec les principales autres classifications statistiques, notamment le Système de comptabilité nationale (Commission européenne et al., 2009_[11]), le Système européen des comptes (Commission européenne, 2010_[12]) et le Manuel de statistiques de finances publiques (FMI, 2014_[13]) et contient un tableau de correspondance entre les différentes classifications au niveau de détail le plus fin.

Chaque grande catégorie est elle-même subdivisée en sous-catégories, ce qui garantit une granularité élevée. Parmi les impôts les plus couramment cités figurent par exemple l'IRPP

²⁸ Quatre des pays de l'OCDE sont également comptabilisés parmi les pays d'Asie ou de la région Amérique latine-Caraïbes (Chili, Japon, Corée et Mexique).

²⁹ Les données relatives à la Lituanie ont été fournies par le ministère lituanien des Finances par l'intermédiaire du Groupe de travail de l'OCDE sur l'analyse des politiques et les statistiques fiscales.

³⁰ La moyenne pour l'Afrique (16 pays) tient compte des pays suivants : Afrique du Sud, Cabo Verde, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Maurice, Maroc, Niger, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Swaziland, Togo, Tunisie.

³¹ À noter que le Chili et le Mexique sont pris en compte dans la moyenne de la région Amérique latine-Caraïbes et dans celle de l'OCDE. Aucune moyenne n'est présentée pour l'Asie parce que le nombre de pays couverts par la série de données n'est pas suffisant.

(rubrique 1100), l'IS (1200), les CSS (2000) et la TVA (5111). Un tableau contenant toutes les sous-catégories d'impôts possibles figure en annexe C.

Méthode de collecte des données pour les publications régionales

La nouvelle base de données repose sur des informations extraites des quatre publications de la série *Statistiques des recettes publiques*³². La publication intitulée *Statistiques des recettes publiques des pays de l'OCDE*, qui paraît depuis 1972, contient des données sur tous les pays de l'OCDE. Ces données sont communiquées par les administrations nationales au moyen de modèles de collecte de données fournis par l'OCDE. D'autres bases de données existantes comme le « World Revenue Longitudinal Dataset (WoRLD) » du FMI et la base de données « Government Revenue Dataset (GRD) »³³ de ICTD / UNU-WIDER, se basent en partie sur les publications des *Statistiques des recettes publiques*. Ces bases de données montrent des différences par rapport à la *Base de données mondiale des statistiques des recettes publiques* quant à la couverture géographique et l'étendue des données.

Tous les pays d'Afrique et d'Asie pris en compte dans la série de données correspondante ont été volontaires pour participer. Pour ces pays, la collecte des données se déroule selon les modalités suivantes :

- En premier lieu, les pays doivent communiquer les données relatives à leurs recettes fiscales à l'OCDE et aux organisations régionales³⁴.
- Des échanges réguliers ont lieu entre l'OCDE, les partenaires régionaux et l'interlocuteur national qui a communiqué les données. Ces interlocuteurs sont généralement des spécialistes – en principe un haut fonctionnaire qui a accès aux données nécessaires et possède une connaissance précise du système fiscal et du contexte économique national.
- Une équipe de statisticiens du Centre de développement de l'OCDE et du Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE fournit une assistance technique à chaque pays pour résoudre les problèmes liés aux différences de classification et aux données manquantes. Cette méthode de travail bilatérale et collaborative permet de construire la classification à partir du terrain et garantit la cohérence des données entre pays.
- Enfin, les données sont validées par chaque pays avant publication.

Pour la plupart des pays de la région Amérique latine-Caraïbes³⁵, les données sont extraites des sites Internet publics des administrations fiscales, ministères chargés des finances ou instituts nationaux de la statistique et sont harmonisées avec l'aide des organisations partenaires régionales – CEPALC, CIAT et BID – qui travaillent en coopération directe et étroite avec les pays concernés.

D'autres informations détaillées figurent dans la publication annuelle correspondante et dans les métadonnées accessibles par l'intermédiaire de la nouvelle base de données en

³² *Statistiques des recettes publiques en Afrique, Revenue Statistics in Asian and Pacific Countries, Revenue Statistics in Latin America and the Caribbean* et *Revenue Statistics OECD*.

³³ Pour plus d'informations, consulter <https://data.world/imf/world-revenue-longitudinal-dat> et <https://www.wider.unu.edu/project/government-revenue-dataset>

³⁴ ATAF, CUA, CEPALC, CIAT et BID.

³⁵ Certains pays de la région Amérique latine-Caraïbes, à savoir l'Argentine, le Chili (pays de l'OCDE), la Colombie, le Costa Rica et le Mexique (pays de l'OCDE), fournissent directement les données à l'OCDE.

ligne. Le Tableau 7 présente de manière synthétique la période et les pays couverts par chaque publication et les indicateurs qu'elle contient.

Compilation de la base de données mondiale

La nouvelle base de données mondiale a été construite à partir de données issues des dernières éditions des publications de la série Statistiques des recettes publiques et n'a pas nécessité de traitement des données supplémentaire. Comme indiqué plus haut, toutes les bases de données régionales et la base de données relative aux pays de l'OCDE ont été établies sur la base de la classification commune des impôts figurant dans le Guide d'interprétation. La première année pour laquelle des données sont disponibles pour chaque pays est indiquée dans le Tableau 6 en annexe A.

Tableau 7. Publications de la série Statistiques des recettes publiques, synthèse

Statistiques des recettes publiques	en Afrique	en Asie	dans la région ALC	dans les pays de l'OCDE
Nombre de pays	16	7	25	35
Période couverte	2000-2015	1990-2015	1990-2015	1965-2015
Indicateurs communs	Recettes en monnaie nationale Recettes en USD Recettes en % du PIB	Recettes fiscales en monnaie nationale Recettes fiscales en USD Recettes fiscales en % du PIB		
	Recettes fiscales en % des recettes fiscales totales			
Indicateurs supplémentaires	Recettes non fiscales en % des recettes non fiscales totales	Recettes fiscales de sous-secteurs de l'administration en % des recettes fiscales totales		
	PIB des années d'imposition aux prix du marché, monnaie nationale Taux de change entre la monnaie nationale et le dollar des États-Unis PIB des années d'imposition aux prix du marché, USD			

Source : OCDE/ATAF/CUA (2017^[7]), OCDE (2017^[8]), OCDE et al. (2018^[9]), et OCDE (2017^[10]).

Niveau d'administration

Tous les indicateurs figurant dans la *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques* sont mesurés à la fois pour les différents niveaux d'administration et au niveau global (niveau des administrations publiques). Les données sont disponibles pour quatre niveaux d'administration : l'administration centrale/fédérale, l'administration de l'État fédéré/régionale, l'administration locale et les caisses de sécurité sociale. Toutefois, pour quelques pays, les données relatives à l'administration locale ne sont pas disponibles. En conséquence, pour que des comparaisons entre tous les pays et toutes les régions soient possibles, l'analyse présentée dans ce document ne fait appel qu'à l'indicateur global se rapportant aux administrations publiques.

Forces et limites de la série de données

La nouvelle *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques*, qui fait appel à une classification et un processus d'harmonisation communs, fournit des données sur les recettes publiques comparables entre pays et offrant un niveau de détail très fin. Elle présente des forces et des limites décrites ci-après.

Le cadre *Statistiques des recettes publiques* repose sur une classification cohérente et détaillée, à la fois très connue et respectée à l'échelle internationale. La méthodologie employée est transparente, chaque édition des publications reprenant le Guide

d'interprétation utilisé pour traiter les données. Les discussions qui ont lieu avec les pays au sujet de la classification sont centralisées, une seule unité du Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE coopérant avec tous les pays, en collaboration avec des statisticiens du Centre de développement de l'OCDE et les partenaires régionaux. Cette méthode permet une utilisation cohérente de la classification dans tous les pays.

Le processus de classification et d'harmonisation est aussi un moyen de renforcer les capacités. Les discussions qui ont lieu régulièrement au sujet des *Statistiques des recettes publiques* avec les experts nationaux et les partenaires régionaux par téléphone, par courrier électronique ou dans le cadre d'ateliers permettent un échange d'expérience et de bonnes pratiques qui aboutit à la création d'un réseau stable de responsables des questions fiscales. Les responsables publics nationaux chargés des questions fiscales deviennent des spécialistes de la classification et de l'utilisation de données sur les recettes publiques. Ce mécanisme permet également d'améliorer continûment la base de données et la classification pour qu'elles restent en phase avec l'évolution des besoins des pays participants.

La classification et l'harmonisation des données constituent le premier point fort de la base de données. La série de données est normalisée selon la même méthode pour tous les pays sur la base de la *classification de l'OCDE figurant dans le Guide d'interprétation*. Un autre de ses avantages réside dans le fait qu'elle fournit des informations fiscales très précises sur chacun des 80 pays participants grâce à l'utilisation de la classification détaillée présentée dans le *Guide d'interprétation*. La granularité des données est d'autant plus forte que la base contient une ventilation des impôts pour chaque pays, réalisée à partir des principes définis par le Guide d'interprétation. L'OCDE, les partenaires régionaux et les responsables nationaux coopèrent pour améliorer la qualité des données présentées. Cette coopération consiste notamment à concevoir des méthodes pour réaliser des estimations pour les quelques données manquantes et à examiner au cas par cas l'assiette des différents impôts de manière à classer correctement des impôts qui, en l'absence de discussions, auraient été affectés à la catégorie « autres impôts ».

Lorsqu'il subsiste des difficultés pour appliquer la classification du Guide d'interprétation, l'OCDE et les organisations partenaires tentent de les résoudre en coopération avec les pays, ce qui s'est déjà révélé fructueux. Ainsi, la Côte d'Ivoire et la Colombie ont mis au point des procédures internes qui leur permettent de décomposer les recettes tirées des impôts sur le revenu entre le produit de l'IRPP et le produit de l'IS, ce qui n'était pas possible auparavant. De même, la République démocratique du Congo a créé une base de données électronique afin de pouvoir fournir des informations sur certains types de recettes pour les besoins de la base de données des recettes publiques et de centraliser les données relatives aux recettes.

La transparence et l'accessibilité des données relatives aux recettes fiscales sont également des atouts. Toutes les données collectées pour la *Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques* et les publications de la série *Statistiques des recettes publiques* sur lesquelles elle repose sont accessibles au public. Toutes les notes de bas de page, informations sur les limites des données et autres notes importantes sont publiées dans les métadonnées, qui fournissent des informations supplémentaires sur la préparation des données et les spécificités nationales.

Annexe C. Classification des impôts de l'OCDE

1. 1000 Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital
 - 1100 Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital des personnes physiques
 - 1110 Sur le revenu et les bénéfices
 - 1120 Sur les gains en capital
 - 1200 Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital des sociétés
 - 1210 Sur le revenu et les bénéfices
 - 1220 Sur les gains en capital
 - 1300 Non ventilables entre les rubriques 1100 et 1200

2. 2000 Cotisations de sécurité sociale
 - 2100 À la charge des salariés
 - 2110 Sur la base du salaire
 - 2120 Sur la base de l'impôt sur le revenu
 - 2200 À la charge des employeurs
 - 2210 Sur la base du salaire
 - 2220 Sur la base de l'impôt sur le revenu
 - 2300 À la charge des travailleurs indépendants ou des personnes n'occupant pas d'emploi
 - 2310 Sur la base du salaire
 - 2320 Sur la base de l'impôt sur le revenu
 - 2400 Non ventilables entre les rubriques 2100, 2200 et 2300
 - 2410 Sur la base du salaire
 - 2420 Sur la base de l'impôt sur le revenu

3. 3000 Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre

4. 4000 Impôts sur le patrimoine
 - 4100 Impôts périodiques sur la propriété immobilière
 - 4110 Ménages
 - 4120 Autres agents
 - 4200 Impôts périodiques sur l'actif net

- 4210 Personnes physiques
- 4220 Sociétés
- 4300 Impôts sur les mutations par décès, les successions et les donations
 - 4310 Impôts sur les mutations par décès et les successions
 - 4320 Impôts sur les donations
- 4400 Impôts sur les transactions mobilières et immobilières
- 4500 Autres impôts non périodiques sur le patrimoine
 - 4510 Impôts sur l'actif net
 - 4520 Autres impôts non périodiques
- 4600 Autres impôts périodiques sur le patrimoine

- 5. 5000 Impôts sur les biens et services
 - 5100 Impôts sur la production, la vente, le transfert, la location et la livraison des biens et la prestation de services
 - 5110 Impôts généraux
 - 5111 Taxes sur la valeur ajoutée
 - 5112 Impôts sur les ventes
 - 5113 Impôts sur le chiffre d'affaires et autres impôts généraux sur les biens et services
 - 5120 Impôts sur des biens et des services déterminés
 - 5121 Accises
 - 5122 Bénéfices des monopoles fiscaux
 - 5123 Droits de douane et droits à l'importation
 - 5124 Taxes à l'exportation
 - 5125 Impôts sur les biens d'équipement
 - 5126 Impôts sur des services déterminés
 - 5127 Autres impôts sur les transactions et les échanges internationaux
 - 5128 Autres impôts sur des biens et services déterminés
 - 5130 Non ventilables entre les rubriques 5110 et 5120
 - 5200 Impôts sur l'utilisation des biens ou l'autorisation d'utiliser des biens ou d'exercer des activités
 - 5210 Impôts périodiques
 - 5211 À la charge des ménages au titre de véhicules à moteur
 - 5212 À la charge d'autres agents au titre de véhicules à moteur

- 5213 Autres impôts périodiques
 - 5220 Impôts non périodiques
 - 5300 Non ventilables entre les rubriques 5100 et 5200
6. 6000 Autres impôts
- 6100 À la charge exclusive des entreprises
 - 6200 À la charge d'autres agents que les entreprises ou non identifiables